

Université Abderrahmane Mira de Béjaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et
des Sciences de Gestion
Département des Sciences de Gestion

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
En Sciences de Gestion
Option : Management Economique des Territoires et
Entrepreneuriat

Thème

*L'apport des PME à la création
d'emplois dans la wilaya de Béjaia*

Présenté par :

- **CHEBINE SABAH**
- **BENREZZOU LILA**

Encadré par : OUKACI MOUSTAFA

Année universitaire 2015/ 2016



REMERCIEMENTS

Merci à Dieu de nous avoir donnée la force et le courage de mener jusqu'à la fin de ce modeste travail

Nous tenons en premier lieu à témoigner notre profonde reconnaissance envers notre encadreur M^r OUKACI Moustafa, qui a dirigé ce travail et dont les remarques, les conseils et les encouragements ont été déterminants tout au long de ce travail. Nous lui exprimons toute notre gratitude et notre plus sincères remerciements pour tout ce qu'il nous avons apporté et pour la confiance et le privilège qu'il nous avons accordés en acceptant d'être le directeur de ce mémoire.

Nous ne pouvons oublier tous ceux qui nous ont soutenus et nous ont encouragé dans les moments difficiles.

Enfin aux membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter d'évaluer ce travail, qu'ils trouvent ici l'expression de nous reconnaissances.

D é d i c a c e s

A ma mère et à mon père qui m'ont légué la verve de la connaissance et à qui je dois toute la reconnaissance ;

A mes frères et à ma sœur avec qui j'ai passé les meilleurs moments de mon existence ;

A tous ceux qui sont épris du savoir et de la connaissance et qui n'ont pas eu la chance d'emprunter les chemins de l'école.

Lila

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I: Aspects théoriques sur l'entrepreneuriat	4
Introduction	
Section1 : L'entrepreneuriat et l'entrepreneur	4
Section2 : La création de l'entreprise	8
Conclusion	
Chapitre II : La PME et la création d'emplois	12
Introduction	
Section 1 : Cadre général sur la PME.....	12
Section 2 : La création de l'emploi	22
CHAPITRE III : Le développement des PME et la création d'emplois en Algérie	25
Introduction	
Section 01 : La dynamique des PME en Algérie	25
Section 02 : La création de l'emploi en Algérie.....	39
Conclusion	
Chapitre IV : Le rôle des PME privées dans la création d'emplois « Cas de la wilaya de Bejaia »	47
Introduction	
Section 1 : Etat des lieux sur la PME de la wilaya de Bejaia.....	47
Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête	65
Conclusion	
Conclusion générale	74
Bibliographie	75
Annexes	77
Table des matières	

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Depuis le début des années soixante-dix, l'une des plus importantes transformations qui a marqué la sphère de l'économie à l'échelle mondiale est l'émergence des PME. De ce fait l'entreprise de petite dimension a connu une évolution très élevée et elle a succédé à un foudroyant qui a éclipsé les apports de la grande entreprise considérées jusque-là comme le pilier d'une économie moderne.

Désormais, on reconnaît que la PME a un rôle important dans la vie socioéconomique des nations ; ce rôle est particulièrement plus important dans la création de l'emploi et donc de la lutte contre le chômage et la pauvreté. En effet, « les PME représentent en moyenne 60% des emplois dans les économies du monde et elles ont un taux net de création d'emplois supérieur à celui des grandes entreprises »¹. Même aux Etats-Unis et au Japon où les grands- groupes et les multinationales sont les plus nombreux au monde, les PME sont les plus pourvoyeuses d'emplois.

L'Algérie n'échappe pas à cette tendance, car elle devait faire face dès le lendemain de son indépendance, au problème du développement socio-économique, dont celui de l'emploi

Depuis la fin des années 1980, les autorités algériennes ont compris que le secteur public ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent, le recours au secteur privé est une nécessité absolue. Et c'est dans ce contexte de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché, que les PME privées ont connu une croissance-appréciable.

Aujourd'hui, l'Algérie se veut une économie entrepreneuriale à travers des différentes politiques conduites par l'Etat dans l'encouragement de la création de petites entreprises. Cette volonté d'encouragement a cependant été associée à une autre idée : celle de la création d'entreprise comme une solution à la résorption du chômage. La création d'emplois via la promotion de l'entrepreneuriat est aujourd'hui l'une des grandes priorités de la politique économique algérienne. Celle-ci a pour but de mettre en place un climat économique propice à la création des entreprises (financement, fiscalité et réglementation) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives.

¹ OCDE : « les PME à forte croissance et l'emploi 2002 », promouvoir les PME dans l'optique de développement Istanbul, 3-5 juin 2004 », « le financement des PME et des entrepreneurs, février 2007 ».

Au moment où on parle d'une véritable volonté politique de promotion des PME en Algérie traduite par la loi d'orientation et de promotion des PME de 2001 qui offre de nombreux avantages et facilités, soit à la création d'entreprise par le biais des dispositifs ANSEJ, CNAC et ANDI, soit à la création de nouveaux emplois, alors « le secteur des PME évolue dans un environnement particulièrement turbulent, notamment à cause d'une transition encore inachevée et une intégration rapide dans l'économie mondiale »²

Les PME en Algérie ont été parfois encouragées pendant la période d'économie administrée, mais les difficultés à la création étaient nombreuses, comme les autorisations administratives et les limites de l'épargne privées.

Le secteur des PME a réalisé des progrès appréciables, sur le plan quantitatif. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Ces dernières représentent plus de 99% du total des entreprises qui exercent en Algérie et assurent près de 90% de la valeur ajoutée générée par les principaux secteurs d'activité³

La population des PME a presque doublé entre 2003 et 2009 pour dépasser la barre de 500 mille unités⁴, il reste maintenant à savoir son évolution en termes qualitatifs et plus précisément sur sa contribution à la création de l'emploi et ainsi à la lutte contre le chômage et la pauvreté. Autrement dit, l'objectif de ce travail, est d'essayer d'apporter les éléments de réponse à la question suivante :

Dans quelle mesure, les PME contribuent-elles à la création d'emplois ? De cette problématique découlent les questions intermédiaires suivantes :

- Les PME sont-elles un moteur de la création d'emplois?

La réponse sera illustrée à partir de l'étude de cas de la wilaya de Bejaia. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre recherche avec comme hypothèses de base :

H1 : Les PME jouent un rôle primordial dans la création d'emplois

H2 : La capacité de création d'emplois dans les PME dépend de leur taille.

² Accord d'association avec l'UE, ZALE.

³ Bulletin statistique de la PME, 2011.

⁴ Promouvoir les PME dans l'optique du développement Istanbul 3-4 juin 2004

Pour réaliser ce travail, nous adopterons la démarche suivante. En premier lieu, il s'agira d'effectuer une lecture pour mettre en évidence le cadre conceptuel de notre problématique, à travers une recherche bibliographique. La présente recherche sera architecturée en quatre chapitres, à savoir la mesure de la contribution de la PME a la création de l'emploi

Ainsi, le premier chapitre consacré au cadre théorique de l'entrepreneur qui compose deux concepts théorique de l'entrepreneuriat. Ensuite, il abordera le concept de la création de l'entreprise. Le deuxième chapitre sera également consacré à l'aspect théorique de la PME en premier lieu sur l'historique des PME, avec leurs caractéristiques respectives et en second lieu, ce chapitre abordera la relation entre la PME et la création de l'emploi.

Au troisième chapitre, il sera question de dresser un état des lieux de la pratique des PME en Algérie en situant son émergence, son évolution et en essayant de la mesurer à travers le stock des PME dans les statistiques des différents organismes publics serviront de base de données. La deuxième partie de ce chapitre s'intéressera à l'impact des PME sur la création de l'emploi au niveau national cela après avoir présentées les différents politiques d'emplois mise en œuvre par l'Etat algérien.

Ensuite, nous allons reprendre presque la même approche que celle du niveau national pour mesurer le phénomène de création des PME et d'emploi dans la wilaya de Bejaia, donc le dernier chapitre sera dédié au travail de terrain à travers, au préalable, un bref aperçu sur la technique d'échantillonnage que nous avons utilisé pour mener notre enquête de terrain, la premier partie analyse les statistique de la direction des PME et de l'emploi. La seconde partie de ce chapitre sera consacrée à l'analyse définitive des principaux résultats du travail de terrain.

CHAPITRE I :
ASPECTS THEORIQUES DE
L'ENTREPRENEURIAT

Introduction

Il nous paraît judicieux d'introduire le concept de l'entrepreneuriat en s'intéressant à son champ d'intervention et ses apports d'une manière générale. Ce chapitre a donc pour objet, d'abord, de définir l'entrepreneuriat, en mettant en exergue ses éléments déterminants. Est abordé dans la première section un aperçu sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur, dont nous allons définir les deux concepts, et ainsi aborder d'une manière générale les différentes caractéristiques qu'ont traité de ces phénomènes. En deuxième lieu, nous allons présenter comme une seconde section la création d'entreprise.

Section1 : l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

Il est d'usage en méthodologie de définir d'abord les concepts avant de les étudier dans leurs divers aspects.

1-1-Définition et métiers de l'entrepreneuriat

Il s'agira, dans ce qui suit, après avoir introduit une réflexion sémantique sur le concept, de définir l'entrepreneuriat en précisant ses éléments déterminants, puis de spécifier ses différents métiers.

1-1-1-Sans étymologique sur le terme :

Le terme entrepreneuriat est une traduction du terme anglais «*entrepreneurship*», il ne figure pas dans le dictionnaire de la langue française¹ ; mais il a été choisi au Québec (Canada) par le Conseil de la langue française tandis que le mot entrepreneur vient du verbe latin *prehendo-endi-ensum* qui signifie découvrir, voir, percevoir, se rendre compte de, et saisir.

1-1-2-Définition de l'entrepreneuriat :

On a plusieurs définitions qui sont rapprochées à ce concept et chaque auteur a sa propre vision, dont on a :

Selon T.Verstraete (2000)²: « *L'entrepreneuriat est un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples. Souvent, il est étroitement associé à la création d'entreprises*

¹ Julien P-A., Marchesnay M., L'entrepreneuriat, Economica, 1996, p8

² Verstraete T., Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Editions EMS, 2000, p11

..., nous pouvons noter que le terme contient le mot entrepreneur..., toute étude de cet acteur central améliore la connaissance du phénomène ».

Verstraete et Saporta(2006)³ ajoutent que : « l'essentiel du phénomène entrepreneurial, c'est la rencontre, qui ne va pas de soi, entre les opportunités d'affaires et ceux-les entrepreneurs - qui les découvrent et les exploitent ». Et c'est à ce moment précis que l'asymétrie d'informations joue son rôle : les individus sont inégaux en termes de détention d'informations et de leurs utilisations et par conséquent, ils le seront aussi dans la saisie d'opportunités qui se présenteront devant eux.

Marchesnay (2004)⁴ écrit : « C'est dans l'acte de la création d'entreprise que l'entrepreneuriat trouve sa concrétisation la plus évidente ».

Verstraete(1999)⁵paraphrase cette conception de l'entrepreneuriat en disant: «l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène complexe et comme un type particulier d'organisation impulsée par un entrepreneur qui agit pour tenter de concrétiser, au sein de la structure dans laquelle il baigne, la vision qu'il se fait de cette organisation. Il s'efforce à la rendre conforme à la représentation qu'il s'en fait ».

D'après ces définitions nous constatons que :

L'entrepreneuriat peut se définir comme le processus dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise. Ce processus est le résultat de deux forces convergentes la première dépend des caractéristique individuelles de l'entrepreneur qui est avant tout un état d'esprit et une dynamique d'action, la deuxième dépend des conditions au sens large de création d'entreprise, l'entrepreneuriat, peut impulser une action entrepreneuriale se matérialisant par la création d'une nouvelle organisation, ce phénomène d'entrepreneuriat, c'est au premier chef la consécration de l'esprit d'entreprise, de la volonté d'entreprendre dans les « affaire ». Au demeurant, l'entrepreneure va « créer » l'échange s'il n'existe pas, et ainsi innover.

Donc, l'entrepreneuriat a un caractère multiforme, car l'entrepreneuriat englobe à la fois l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises, le plus exposé à l'étude étant

³ Verstraete & Saporta, Création d'entreprise et entrepreneuriat, Les éditions de l'ADREG, 2006, p92

⁴Marchesnay, Management Stratégique, Les éditions de l'ADREG, 2004, p 238.

⁵ Verstraete T., Entrepreneuriat : connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan, 1999.

l'entrepreneur car il est l'acteur principal du fait entrepreneurial. Ainsi, l'entrepreneuriat est la capacité à entreprendre à savoir les capacités individuelles telle que : la créativité, l'esprit d'initiative, la prise de risque ; ainsi que les conditions de création d'entreprise telles que : moyens financiers, formation initiale, conseil et information.

1-1-3-Aperçu historique sur l'entrepreneuriat :

Historiquement, ce concept a évolué avec l'évolution des faits économiques mais nous contenterons de dire qu'après la fin de la seconde guerre mondiale et avec le boom économique des trente glorieuses, la tendance était plutôt au management salarial à cause de la domination des économies d'échelles.

Et ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'entrepreneuriat commençait à regagner du terrain à cause notamment de la défection des grandes entreprises à faire face à la crise de l'économie mondiale consécutive à la fin des trente glorieuse et surtout aux deux chocs pétroliers, au rôle grandissant des PME dans la création de l'emploi, et la tertiarisation de l'économie mondiale qui ont vu le rôle des grandes entreprises se réduire sensiblement au profit des petites entreprises nouvellement créées.

Melbouci (2008)⁶ avait fait une distinction entre deux périodes cruciales marquant l'histoire de l'évolution de l'entrepreneuriat et du secteur privé en Algérie.

En effet, elle possède en matière de création d'entreprise une expérience particulièrement intéressante qu'elle a acquise tout au long des quatre dernières décennies.

1-2-L'entrepreneur - acteur de l'entrepreneuriat :

Comme cité précédemment, le rôle essentiel dans la dynamique entrepreneuriale revient à l'entrepreneur car c'est de lui que dépend en grande partie la réussite du projet, d'ailleurs la littérature économique lui a consacré une part indéniable dans l'étude du phénomène entrepreneurial. Nous présenterons successivement ses différents types, sa typologie et des caractéristiques qui consignent, ainsi que son apport à la dynamique économique.

1-2-1- sans étymologique sur le terme

⁶ Melbouci. L, le capital social et le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien, communication au colloque international sur l'entrepreneuriat et la PME, Belgique, octobre, 2008).

Le mot de l'entrepreneur dans le dictionnaire de la langue anglaise et de langue française⁷ permet de donner un éclairage très culturel au mot lui-même. Le dictionnaire étymologique de Barnhart signale une première version du mot sous la forme « entrepreneur » en 1475 et un deuxième en 1485 simplifié en « entrepreneur » pour en constater la disparition pendant près de 350 ans jusqu'à sa résurgence en 1852 dans orthographe et sa signification actuelle de manager ou promoteur.

1-2-2- Définition :

On trouve deux types de démarche pour définir l'entrepreneur⁸, l'approche fonctionnelle se contente simplement d'affirmer qu'un entrepreneur est défini « par ce qu'il fait ». Elle définit une fonction et considère comme un entrepreneur toute personne qui la remplit ; et l'approche descriptive fournit une description de ce qui fait que l'on peut identifier tel ou tel entrepreneur. A la différence de l'approche fonctionnelle qui reste très abstraite, celle-ci apparaît comme très empirique. Elle décrit en effet le chef d'entreprise en termes de son statut juridique, de ses relations contractuelles avec ses partenaires, de sa position sociale et ainsi de suite.

Pour « Jean- Baptiste Say » (1803)⁹, l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens.

Donc nous pouvons définir l'entrepreneur comme :

Le personnage le plus curieux de l'analyse économique et de gestion, qui cherche à créer une affaire afin d'en tirer le profit, est aussi celui qui cherche à être son propre employeur et doté de capacités, telles que : la créativité, la prise de risque, l'esprit d'initiative.

1-2-3-Les caractéristiques de l'entrepreneur :

Compte tenu de ce qu'on a dit précédemment, l'entrepreneur, a quatre caractéristiques¹⁰ :

⁷ Marie-claude ESPOSITO, Christine ZUMLLO, l'entrepreneur et la dynamique économique, ED Economica, 2003, paris, page 30.

⁸ Mark CASSON, l'entrepreneur, concepts de base de la théorie, deux sortes de définition, Copyright c Economica, 1991, page 21.

⁹ FAYOLLE.A, introduction à l'entrepreneuriat, ED dunod, paris, 2005, P. 10.

¹⁰ Mark CASSON, l'entrepreneur, concepts de base de la théorie, deux sortes de définition, Copyright Economica, 1991, page 51.

-Les traits des caractères :

Les entrepreneurs sont très persévérants. Ils savent que le succès ne viendra pas tout de suite, qu'ils devront mettre beaucoup d'énergie pour arriver à leurs fins, qu'ils doivent jouer avec le temps. Ils cherchent particulièrement l'indépendance. Les entrepreneurs ont une forte confiance en eux, ou du moins en leur bonne étoile, aussi ils cherchent à exercer un certain contrôle eux même.

- l'entrepreneur est un opportuniste :

L'entrepreneur est un innovateur qui sait discerner les occasions d'affaires dans l'économie, en développant un nouveau produit, en le produisant ou en le mettant ont marché de façon nouvelle, en organisant les ressources de façon différente, bref en étant à l'affût d'opportunités ou de nouveautés, de manière à mieux répondre au marché ou à ouvrir un nouveau marché.

- l'entrepreneur est un organisateur :

L'entrepreneur c'est l'être ingénieux qui sait habilement organiser les ressources.

- l'entrepreneur est un joueur :

L'entrepreneur à un prise de risque, l'idée du risque si présente dans les analyses de l'entrepreneuriat, s'explique par la difficulté à bien distinguez l'incertitude et risque, créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché, mais, lorsque il lance son entreprise ou développe son invention, il croit fermement que ce sera un succès, et que le retour sur le capital investi sera bon.

Section 2 : La création d'entreprises

Après la définition du phénomène entrepreneurial selon ses différentes caractéristiques et après la revue des multiples figures de l'entrepreneur, la troisième composante de l'entrepreneuriat, à savoir la création d'entreprises sera abordée. Toutefois, nous allons au préalable faire un bref survol de la notion de l'esprit d'entreprendre vu son importance dans le processus entrepreneurial.

2-2-1-L'esprit d'entreprendre

La seconde composante de l'entrepreneuriat est l'esprit d'entreprise, qui est définie selon *Drucker (1985)* comme: «...un comportement et non un trait de caractère,L'esprit d'entreprise est avant tout une affaire risquée, ...surtout, il doit se fonder sur une innovation pleinement motivée »¹¹. La commission européenne a publié dans son livre vert intitulé *L'esprit d'entreprise en Europe (2004)* une définition de l'esprit d'entreprise : «...désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante ».¹²

Nous pouvons définir l'esprit d'entreprise, comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour enfermer des capitaux dans une manière, consistant à apporter quelque chose de neuf, de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses.

On peut observer l'esprit d'entreprise dans tous les pays et systèmes économiques, quelque soit la région ou la période de l'histoire.

2-2-2-La création de l'entreprise

La conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprise. Après la crise des années 1975¹³ le monde a connu, un axées sur la promotion d'entreprise nouvelles ou de petite tailles, pour remettre au premier plan l'importance de la création d'entreprise, pour but de créer de nouveaux emplois, essentiellement dans les services, pour remplacer l'emploi disparu, mais aussi pour répondre à des technologies nouvelles et des besoins nouveaux.

Quand nous parlons de création d'entreprise, deux chose nous viennent à l'esprit : ce qui a été créé c'est-à-dire une nouvelle entreprise, et comment elle a été créée c'est-à-dire le processus

¹¹ Drucker, *Les entrepreneurs, L'expansion*/Hachette, 1985, p51-55.

¹² OCDE, *Encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en tant que moteurs de la croissance, dans une économie mondialisée*, 2003.

¹³ Mark CASSON. *Op.cit.*, page 21.

ayant conduit à cette création d'entreprise. Néanmoins, nous constatons que la création d'entreprises est un phénomène hétérogène qui trouve ses origines dans celles des entrepreneurs (différences d'objectifs, d'ambitions, de ressources ou de méthodes.

2-2-1 Types de créations d'entreprises :

La création de l'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Ce la vient de la variété de type d'entreprise créés et du profil de l'entrepreneur. Il est possible de distingues quelques types de création en soulignant les principales implications sur l'entrepreneur :

A- La création ex-nihilo :

Dans ce type de création on peut réellement parler de création d'une entreprise nouvelle ou qui correspond à la création d'une unité économique qui n'existe pas auparavant sous aucune forme juridique. Cette création exige beaucoup de travail et de ténacité pour que les risques soient bien évalués.

B- La création par essaimage (avec l'aide extérieure) :

Créer une entreprise par un salarié avec l'aide de son ancienne entreprise où il avait exercé sa fonction. Ce type de création permet de mieux structurer les projets.

C- La création en imitation :

Ce type de création permet à l'entrepreneur de réaliser son objectif de création d'entreprise en imitant une technique de production utilisée déjà par l'entrepreneur innovateur. « *Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné* »¹⁴

D- Création de filiale :

Un entrepreneur agit pour le compte d'une entreprise existant qui lui confie un projet entrepreneurial, où les risques personnels sont limités.

¹⁴ Fayolle, A. op.cit., p65.

E- La création d'activité nouvelle :

Se passe dans une organisation existante qui très fréquemment fait appelle à des qualités et des compétences utiles pour innover. « *La création peut provenir d'une idée innovante de produit ou d'une façon nouvelle du le fabriquer ou le commercialiser. Cette idée doit être liée à une bonne réflexion préalable sur ses chances de succès et, surtout, reposer sur beaucoup d'opiniâtreté malgré les obstacles qui s'élèveront constamment sur le chemin de la création* »¹⁵

Conclusion

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe, il englobe à la fois l'entrepreneur, la création d'entreprises et l'esprit d'entreprendre, néanmoins, la création d'entreprises est considérée comme son expression la plus représentative. La réussite de l'activité entrepreneuriale dépend en grande partie de l'entrepreneur et de ses aptitudes à faire face aux différents obstacles qu'affrontera son entreprise nouvellement créée. Par conséquent, pour insuffler l'esprit entrepreneurial à une région donnée, il paraît plus judicieux de concentrer les efforts sur les entrepreneurs potentiels à travers la formation, l'aide et l'accompagnement à la création d'entreprises.

Après avoir abordé les aspects théoriques et conceptuels du l'entrepreneuriat, il paraît important de passer à son champ d'application par excellence, à savoir : la relation des petites et moyennes entreprises avec la création d'emploi. En effet, le chapitre qui suit porte sur ce dernier objet.

¹⁵ P-A Julien et M.Marchesnay. op.cit., p64.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

La petite et moyenne entreprise fait l'objet actuellement d'une étude particulière, dans la mesure où elle participe activement au développement socio-économique, elle est par définition un outil remarquable pour mobiliser la volonté et les capacités créatrices humaines.

Ce chapitre sera donc scindé en deux sections, la première sur la PME, sa définition et sa classification et ses caractéristiques. La seconde section traite la création de l'emploi avec les différentes politiques, et le rôle de ces dernières.

Section 1 : Cadre général sur la PME

Avant de nous lancer dans l'analyse de l'apport des PME dans la création de l'emploi, il nous paraît opportun de définir d'abord ces entités et d'en citer les principales caractéristiques.

1-1-Définition et caractéristiques des PME

1-1-1-Définition de la PME

D'abord, l'entreprise est un système, elle doit être formée d'un ensemble organisé, composé, de plusieurs fonctions ou services, individus en interaction continue et qui ont des objectifs qui peuvent être contradictoires ou complémentaires. En suite, l'entreprise en tant que système ouvert sur son environnement externe peut être menacé comme elle peut rencontrer des opportunités à ce développé, les composants de l'environnement extérieur sont diversifier : la technologie- le social – le culturel- le juridique- économique- politique, écologique,

Les PME se définissent comme des entreprises indépendantes qui comptent un nombre de salariés limité. Ce nombre varie selon le système statistique national.

Selon l'Union Européenne

La PME «Est une entreprise comprenant entre 10 et 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan ne dépasse pas 43 millions d'euros »¹.

¹ EUROSTAT : Définition des PME.

Tableau 01 : Définition de l'union Européenne des PME

Catégorie d'entreprise	Effectif	Chiffre d'affaire	Total du bilan
Moyenne	< 250	< 50 million d'Euros	< 43 million d'Euros
Petite	< 50	< 10 million d'Euros	< 10 million d'Euros
Micro	< 10	< 2 million d'Euros	< 2 million d'Euros

Source : La recommandation du 6mai 2003 de l'Union Européenne.

Les États-Unis

Quant à eux considèrent que les PME comprennent toutes les entreprises de moins de 500 salariés. Les petites entreprises sont généralement celles qui emploient moins de 50 salariés, et les micro-entreprises en comptent au maximum dix, parfois cinq.

Les PME représentent plus de 99,50%², des entreprises qui exportent directement leur produit à l'étranger, et contribuent pour une bonne part non seulement à la croissance économique mais aussi à la création de l'emploi (53% d'emplois sont créés par des PME)³.

En Algérie

L'Algérie retient comme définition des PME celle adoptée par l'Union Européenne en 1996, et qui a fait l'objet de recommandation à l'ensemble des pays membres.

Cette définition se base sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaire et le bilan annuel, ainsi que l'indépendance de l'entreprise⁴. Ainsi, la PME algérienne est une entreprise de production de biens ou services, de quelque statut juridique que ce soit, employant de 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA, ou dont le total de bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance⁵.

² Small Business Administration

³ IDEM

⁴ Selon : Projet de rapport ; pour une politique de développement de la PME en Algérie, C .N .E .S. Alger, 2002, P. 14 et 15.

⁵ L'entreprise indépendante est celle dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas elles même à la définition de PME.

Tableau n° 02: La typologie des PME/PMI en Algérie

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaires (D.A)	Total bilan (D.A)
Très petite	1 – 9	< 20 millions	< 10 millions
Petite	10 – 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyennes	50 – 250	200 millions – 2 milliards	(100 – 500) millions

Source : Loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie; loi 18-01-2001.

Selon le tableau précédent, la moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprises, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars ».

Enfin, la définition des PME varie souvent d'un pays à l'autre et se fonde généralement sur le critère quantitatif qui est, la taille, le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilans, de l'entreprise, mais Les PME sont, en réalité, identifiées selon certains critères qualitatifs qui peuvent englober la responsabilité personnelle du dirigeant, la propriété personnelle ou familiale du patrimoine social.

1-1-2- Les caractéristiques et spécificités des PME

Les PME possèdent des caractéristiques hétérogènes qui varient des atouts qui les confèrent des avantages aux faiblesses qui entravent leur développement⁶.

Nous pouvons résumer ces atouts en trois éléments essentiels à savoir :

⁶ Achir M, Le capital investissement et le financement de la PME : enjeux et perspectives en Algérie, Mémoire de magistère en sciences économiques, Université de Bejaia, 2008, p.30

-La rapidité de prise de décision : la PME affiche une grande souplesse lui permettant d'avoir une certaine vitesse de réactivité aux événements nouveaux qui la secoueraient.

-La fluidité de la circulation de l'information : le nombre réduit des employés de la PME, rend la communication entre ses dirigeants très fluide, augmentant ainsi les potentialités de concertation, de réactivité et de l'adaptation aux changements de l'environnement.

-La concentration de l'effort : en général, la PME n'a qu'un marché ou un segment de marché qu'elle peut maîtriser, ce qui lui donne en permanence une vision nette de son évolution et lui permet de réaliser la meilleure adéquation produit / marché.

Nous résumons également les faiblesses qui pénalisent les PME de la façon suivante :

-L'autonomie ; l'autonomie reste pour un grand nombre de PME très relative, du fait de leur orientation, principalement, vers la sous-traitance par rapport aux grands groupes.

-La fragilité de leur structure financière ; la majorité des bilans des PME sont caractérisés par le poids élevé du court terme.

-Le manque de notoriété : les PME sont en général peu connues, aussi bien du public que des éventuels partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, administrateurs, banques ...), ce qui engendre un manque de confiance de ces derniers à son égard.

-Les dirigeants préfèrent garder l'entreprise familiale : cette préférence l'épouse à la prudence et les largement de prendre le risque de l'investissement. Certaines PME travaillant pour les grandes entreprises, sont un pouvoir de négociation limité (dépendance vis-à-vis des grandes entreprises).

-La difficulté à ce recruté des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour diverses raisons, notamment le salaire et le choix de carrière, ainsi les difficultés à trouver des moyens de financement car le crédit bancaire très élevé. Par soucis de préserver l'autonomie de gestion, elles sont défavorable au crédit inter-entreprise.

1-1-3-Le financement de la PME privée

Les PME-PMI sont souvent handicapées par un manque de fonds propres et par un manque de capacité d'autofinancement (ce qui alourdit leur endettement). Beaucoup de PME-PMI

connaissent des crises chroniques de trésorerie. L'instabilité de leurs résultats ne leur permet pas de supporter les chocs conjoncturels. Il est également très difficile pour les PME d'accéder aux sources de financement des grandes entreprises.

Le financement comme étant une contrainte non négligeable à l'internationalisation. Plus les PME s'engagent dans des activités tournées vers l'extérieur et plus elles subissent de contraintes liées au financement. «Les PME n'exerçant pas encore d'activités internationales ne considèrent pas le manque de capital comme un frein essentiel au développement des activités à l'étranger. Les capitaux ne sont donc considérés comme un obstacle réel qu'à partir du moment où la PME commence à s'internationaliser ».

1-2-Les approches de délimitation et classification de la PME

De cette approche de délimitation du concept PME à base de critère endogène à l'entreprise, naissent deux approches : une approche descriptive dit approche quantitative, et une approche analytique dit approche qualitative, et à base de critère exogène à l'entreprise, permettent une classification des PME en catégorie plus ou moins homogène.

Dans ce que suit nous allons essayer de présenter les approches de chaque critère :

1-2-1-Le critère endogène

A- L'approche quantitative ou selon la taille

Le critère de taille aboutit à fixer de manière quelque peu abstraite la frontière entre les petites, les moyennes et les grandes entreprises pour sélectionner un échantillon⁷.

Les critères de taille utilisés sont le chiffre d'affaires, l'effectif et le résultat net, il existe d'autres comme la valeur ajoutée, le montant des capitaux propres et la part du CA exporté.

« Mais, la classification en nombre d'employés ou en chiffre d'affaires diverge selon les pays et même à l'intérieur de ceux-ci, selon les programmes des Gouvernements »⁸

- **L'effectif**

Dans ce critère est considérée toutes les unités employant moins de dix (10) salariés comme des très petites entreprises (TPE), des petites entreprises (PE) dont le nombre de travailleurs

⁷ Robert wterwulghe, La PME une entreprise humaine, Ed De boeck, Paris, page 24 .

⁸ P.A.julien : « Les PME bilan et perspectives », Ed. Economica, Paris, 1997, page 10.

varie entre dix (10) et quarante neuf (49) employés et celle employant de cinquante(50) à cinq cent (500) employés sont considérées comme des moyennes entreprises.

- **Chiffre d'affaire**

La performance des entreprises peut se mesurer au chiffre d'affaires, exprimé hors taxes. Cet indicateur est pratique car il permet de comparer des entreprises fabriquant des biens différents. Il est préférable d'affiner l'analyse avec l'analyse de la valeur ajoutée ou du résultat net.

Salon la Small Business Administration, est considérée comme PME, toute entreprise ne dépassant pas les limites suivantes, qui peuvent encore varier suivant le sous secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans le tableau suivant :

Tableau n°03 : Les critères de la Small Business Administration(SPA)

Groupes d'industries	Critères selon industrie	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales annuelles	De 5à20 Million de \$, selon les sous secteurs
Construction	Recettes maximales annuelles	De 7à 17 Million de \$ selon les sous secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à1500 \$ selon les sous secteurs
Transports	Recette maximal annuelles	De 1à25 Million de \$ selon les sous secteurs
Extraction	Travailleur occupés ou Recettes maximal annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 Million de \$ selon les sous secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelle	De 0,50à9 Million de \$ selon les sous secteurs
Services	Travailleurs occupé ou Recettes maximales annuelles	DE 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 Million selon les sous secteurs

Source : Wtterwulgher : 1998, P.26

B- L'approche qualitative

- **La dimension humaine et la qualité de la gestion de l'entreprise**

« La PME est l'entreprise dans laquelle, le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, technique, sociale et morales de l'entreprise. Quel que soit la forme juridique de celle-ci »⁹. Autrement dit, selon le critère dimension humaine et qualité de gestion, est considérée comme PME toute unité de direction ou de gestion sous l'autorité d'un dirigeant qui définit les missions et les activités de l'entreprise, ainsi que les grandes orientations de celle-ci, elle répond à des questions telles que : *Quel est notre business ou encore qui sommes nous et à quoi voulons-nous arrivé*, elle doit être clairement définie car elle constitue une fondation solide sur la quelle devrait se bâtir des réalistes objectifs, plans et activités.

Il est donc important pour toute organisation (comprendons dans notre cadre une organisation à but lucratif) de se définir elle-même avant d'entamer quoique ce soit. Cela permettra de mobiliser toutes les forces vives de l'organisation en vue d'atteindre l'objectif commun.

- **Les stratégies et les objectifs de la direction**

Les objectifs ou visées stratégiques se définissent en terme de résultats que l'organisation tente d'atteindre par son action.

Ces résultats sont des mesures de la performance à la quelle veut tendre l'organisation. La fixation des objectifs est d'une importance cruciale car « *tant que la direction de l'organisation ne se fixe pas des mesures des performances en terme des positions à atteindre et par un engagement spécifique au niveau de l'action à entreprendre, il y a un grand risque que la mission stratégique puisse rester une bonne intention, mais jamais une réalisation.* »

1-2-2-Critères exogènes

A- La classification en fonction du caractère juridique

Le statut juridique d'une entreprise est un ensemble de règles définissant, la propriété des outils de production, les responsabilités à l'égard des tiers, le partage des bénéfices et les modes de gestion ; on peut désigner trois types de secteurs, le secteur privé qui contient des entreprises individuelles, Sociétés commerciales « Sociétés de personnes » Sociétés de capitaux, le secteur public qui contient des entreprises les établissements publics industriels et commerciaux, Régies et entreprises à capital public, en fin le secteur social (ou coopératif).

⁹ P.A.julien : « Les PME bilan et perspectives », Ed. Economica, Paris, 1997, page 10.

- **Les entreprises privées**

L'entreprise appartient à une personne ou à plusieurs sociétaires :

-Les sociétés de personnes (SNC et S commandite simple), les associés sont responsables sur leurs biens propres des dettes de la société.

-Les sociétés de capitaux (SA et S en commandite par actions), les associés sont responsables à hauteur de leurs apports des dettes de l'entreprise.

- Les sociétés hybrides (EURL, SARL), ayant des caractéristiques des deux premières.

-Les entreprises individuelles : Dans le contexte d'une économie capitaliste, il est possible d'avoir une entreprise à titre personnel : il s'agit alors d'une entreprise individuelle, c'est-à-dire que l'entrepreneur exerce directement et en son propre nom l'activité économique. Cela n'exclut pas l'existence d'un nom commercial mais, d'un point de vue juridique, seule la personne physique qu'est l'entrepreneur s'engage (signature des contrats, naissance des droits et obligations découlant de l'activité directement dans le patrimoine de l'individu). L'exercice d'une activité sous forme d'entreprise individuelle concerne en général les microentreprises.

-Les Sociétés à Responsabilité Limitée (**SARL**) le nombre d'associés est de 2 à 50, Les associés d'une SARL nomment un gérant qui prendra les décisions de gestion. Une assemblée générale est prévue annuellement pour approuver les comptes. C'est la forme juridique la plus répandue.

-L'entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (**EURL**): elle constituée d'une seule personne (physique ou morale) ; et permet à l'entrepreneur individuel de ne pas engager la totalité de son patrimoine personnel.

-Les Sociétés Par Action (**SA**) : le nombre d'associés dépasse pas les 7 associés. L'assemblée générale nomme le conseil d'administration, et le commissaire aux comptes. Les nouvelles SA comportent un Directoire et un Conseil de surveillance.

-Les Sociétés au Nom Collectif (**SNC**) : elle est composée d'un groupe d'associés ; tous responsables indéfiniment du passif social, c'est-à-dire, qu'ils sont tenus de régler les dettes de la société à ses créanciers sur leur propre patrimoine, indépendamment du montant de leur apports.

- **Les entreprises publiques**

Il s'agit des entreprises possédées et gérées par l'Etat, ou contrôlées par lui. La définition de l'INSEE "L'Etat peut exercer soit directement soit indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital soit de la majorité des voix attachées aux parts émises". Le secteur public d'entreprises est essentiellement présent dans les transports, l'énergie, la poste, les télécommunications...

On distingue comme entreprises publiques

-**Les régies** (exemple maison des jeunes, électricité...) dont les recettes et les dépenses sont incluses dans le budget de la collectivité qui les exploite.

-**Les offices** (Offices National des Forêts) sont des établissements publics industriels et commerciaux dotés d'une autonomie financière et comptable et gérés selon des méthodes commerciales.

-**Les entreprises nationalisées** : apparues à la suite des nationalisations d'entreprises privées, s'apparentent à des sociétés anonymes avec un seul actionnaire, l'Etat, dirigées par un conseil d'administration regroupant les représentants de l'Etat, des consommateurs et un PDG nommé par l'Etat parmi les membres du conseil d'administration.

-**Les entreprises semi-publiques** : l'Etat détient une part du capital avec des entrepreneurs privés.

- **Les entreprises coopératives**

Certains traits caractéristiques distinguent ces genres d'entreprises des autres. Ce sont entre autres le volontariat, la démocratie, la pérennité du capital, les associations à but non lucratif, entreprises privées dont les bénéfices doivent être intégralement réinvestis.

B- La classification de la PME par type d'activité

Traditionnellement, on regroupe les activités des entreprises en 3 secteurs.

- **Le Secteur Primaire (agriculture, pêche)**

Il comprend les activités de production des matières premières avec notamment les produits agricoles, la sylviculture, la pêche et l'extraction minières.

Cause : diminution du nombre d'exploitations agricoles, les fermes restantes ayant une superficie beaucoup plus importante.

- **Le secteur secondaire (industrie)**

Il regroupe l'industrie, c'est à dire la transformation continue, sur une grande échelle, de matières premières en produits de consommation ou de production.

En Algérie, dorent le période de 1955 à 1975, secteur important qui augmente ses effectifs. Période de reconstruction et de développement des industries lourdes.

Depuis 1975 (1^{er} choc pétrolier) l'industrie ne cesse de perdre des emplois (mécanisation, robotisation, délocalisation) pour se stabiliser en 1995 à environ 5 millions de personnes.

- **Le secteur tertiaire (service)**

Il regroupe les « activités de services », marchand ou non marchand, ainsi, il rassemble des activités commerciales et des services comme le commerce, les banques, transport et assurance.

Le regroupement en 3 grands secteurs est un classement large. Il facilite la comparaison des situations de deux pays ou entre deux périodes; mais pour une analyse détaillée, l'hétérogénéité des entreprises fragilise la pertinence de ce classement.

A part cette classification classique, des auteurs distinguer le secteur quaternaire (recherche, développement, information, télécommunication et NTIC).

C-La classification selon la qualité de secteur d'activité

Les entreprises sont classées aussi par rapport à leur activité , on trouve des entreprises commerciales dont l'objectif est l'achat pour vendre et les entreprises industrielles dont l'objet est la vente de produit fini après transformation de matières premières, les entreprises prestataires de service dont l'objet est la vente de service (bien immatériel).

Ainsi, les entreprises agricoles dont l'objet est la vente de produit de l'exploitation du milieu naturel et les entreprises artisanales dont l'objet est la vente des travaux manuels qualifiés.

Section 2 : La création d'emplois

Cette section présente des concepts d'emploi et le chômage, les différents politiques d'emploi, et les phases d'élaboration des politiques d'emplois.

2-1-Définition

Un emploi c'est un ensemble de tâches qu'une entreprise destiné à un individu en fonction de sa propre organisation du travail, il se caractérise par le rapport homme/métier.

Une politique est un énoncé formel de principes ou de règles que doivent respecter les membres d'une organisation. Chaque politique concerne un aspect important de la mission ou des opérations d'une organisation.

Les politiques de l'emploi sont l'ensemble des mesures mises en œuvre par les administrations publiques dans le but d'accroître l'emploi (augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler) et de réduire le chômage.

Pour cela, elles visent à permettre aux inactifs et aux chômeurs de prendre ou reprendre un travail, et à les y inciter, dans le cadre du maintien d'une aide sociale leur assurant un niveau de vie minimum. Elles visent également à limiter la durée du chômage de transition.

2-2-Les réformes des politiques de l'emploi

On voit se dessiner toute une série de réformes des politiques de l'emploi largement partagées par les différents Etats

La première réforme : est la tendance à l'activation que l'on résume souvent par un transfert des dépenses passives vers les dépenses actives, ces dernières étant supposées permettre de réduire le chômage tandis que les politiques passives sont soupçonnées de contribuer à son augmentation. Dans de nombreux pays, l'activation repose sur une restriction des dépenses passives, avec la fermeture progressive des dispositifs de préretraite et aussi une diminution des indemnités de chômage.

La deuxième réforme : est relative à la gestion du chômage. On assiste un peu partout au regroupement des services d'indemnisation et de l'aide à la recherche d'emploi sous la forme d'un "guichet unique" ; on observe aussi l'apparition d'opérateurs externes au service public, le plus souvent privés, pour augmenter le retour à l'emploi ; on remarque également le développement de nouvelles techniques de suivi des demandeurs d'emploi comme, par exemple, les méthodes de projet.

La troisième réforme : réside dans la délimitation de nouveaux publics prioritaires ; depuis la fin des années 1990, de nombreuses dispositions visent à augmenter le taux d'emploi des seniors et tout particulièrement dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi qui fixe un objectif de taux d'emploi des travailleurs âgés (de 55 à 64 ans) de 50 % d'ici 2010. Les femmes constituent également un groupe ciblé par la politique de l'emploi en Europe, où les disparités sont grandes entre pays du Nord (qui dépasse largement l'objectif de taux d'emploi des femmes fixé à 60%) et pays du Sud.

Les évaluations disponibles des politiques d'emploi, qu'il s'agisse d'évaluation de mesures ciblées, d'évaluations de mesures générales sur l'offre ou la demande de travail ou d'effets des politiques d'emploi au sens large, conduisent au même résultat : il n'y a pas de "*one best way*", et donc pas de modèle universel de fonctionnement du marché du travail.

2-3- Les différents politiques d'emplois

D'après la définition précédente, les politiques de l'emploi comprennent des mesures très diverses ; réglementation du marché du travail (Salaire minimum, règles de licenciement, durée légale du travail), incitations à l'activité (prime pour l'emploi, impôt négatif), indemnisation du chômage, incitation à l'inactivité (Préretraite, salaire de la mère au foyer), mesures ciblées sur les chômeurs (Formation, aide à la recherche d'un emploi, stages ou emplois publics temporaires).

Parmi cet ensemble d'interventions, on doit opérer deux distinctions importantes, la première oppose les mesures « générales » et les « mesures ciblées » ;

Les mesures générales, bénéficient à l'ensemble des salariés quelque soit leurs caractéristiques individuelles mais en lien avec leur situation sur le marché du travail (Les exonérations de cotisations sociales jusqu'à 1,6 fois le Smic en France, par exemple).

Les mesures ciblées, correspondent aux dispositifs bénéficiant à des catégories particulières, tels les jeunes, les chômeurs de longue durée, les seniors ou encore les handicapés (Les « emplois d'avenir » réservés aux jeunes sans qualification et les « contrats génération » - une baisse de charges consentie en échange de l'emploi d'un jeune et du maintien en poste d'un senior – créés en France en 2013 sont des exemples de type de politique ciblée).

La seconde distinction oppose les dépenses « actives » et les « dépenses passives ».¹⁰

¹⁰ DEMAZIERE D, « La sociologie de chômage », éd : la découverte, Paris 1995, P65-70.

Les mesures actives, visent la relance à la croissance économique par un accroissement plus riche en emploi. Les politiques actives de l'emploi ont pour objectif de remettre les chômeurs en emploi et d'augmenter le niveau d'emploi, soit de manière directe (création d'emplois publics temporaires, subventions à l'embauche), soit de manière indirecte (formation, service public à l'emploi). On parle de traitement économique du chômage.

Les mesures passives, comprennent l'indemnisation du chômage et les dispositifs de cessation anticipée d'activité dont l'objectif est d'atténuer les conséquences du chômage. On parle, dans ce cas, de traitement social du chômage.

2-4-Le rôle des politiques de l'emploi

Les politiques sont importantes à l'égard communiquer les valeurs et les attentes concernant la façon de faire les choses dans l'organisation, aussi permette à l'organisation de respecter la législation et assurent une protection contre les plaintes du personnel et de préciser et mettre en œuvre les bonnes pratiques qui conviennent à l'organisation.

Les politiques d'emploi soutiennent le traitement uniforme du personnel, l'équité et la transparence pour aider la direction à prendre des décisions cohérentes, uniformes et prévisibles. Afin de protéger les personnes et l'organisation des pressions dues à l'opportunisme.

Conclusion

Les PME ne se caractérisent par aucune définition unique. La définition de la PME varie d'un pays à l'autre. Sur le plan politique, on assiste à une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide des PME dans presque tous les pays du monde.

En termes d'emploi et toujours avec la prise en compte des personnes physiques exerçant dans les professions libérales, les PME sont considérés comme un moteur de la création d'emploi, l'activité entrepreneuriale à un effet directe sur la création d'emplois, Autrement dit, la création des PME est une politique mise en œuvre à la création d'emploi puis à la résorption du chômage.

**CHAPITRE III:
LE DEVELOPPEMENT DES PME ET
LA CREATION D'EMPLOIS EN
ALGERIE**

Introduction

L'histoire de l'émergence du secteur privé national, ses modalités d'évolution et de fonctionnement a été tout au long de ces deux décennies, façonnée voire déterminée par des pratiques de l'Etat envers le secteur privé d'ordre public beaucoup plus politico-idéologique qu'économique.

Nous allons tenter dans une première section une synthèse sur le développement des PME en Algérie, ainsi ses caractéristiques et son poids dans l'économie Algérienne, dans une seconde section nous essayons d'analyser des données statistiques sur l'impact de ses dernière à la création d'emploi en Algérie, après de présenter les rétrospectives des politique d'emploi en Algérie.

Section 01 : La dynamique des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

- **La période 1962-1982**

La nouvelle situation de l'Algérie a été marquée par le départ massif d'environ un million d'européens et surtout la déclaration de vacance de leur bien. Cette nouvelle conjoncture va transformer le paysage économique et créer de nouvelles conditions sociales pour la population algérienne. Au moment du départ des européens, environ 2000 entreprises industrielles sont abandonnées ; ces dernières employaient en moyenne de 16 personnes ; le gouvernement en place encourage l'autogestion ou la reprise par les ouvriers¹.

Les faits les plus marquants qui ont influé sur le secteur privé national sont de deux ordres

Le code de 1963, s'est limité à mentionner les conditions politico réglementaires de l'exercice du capital étranger en Algérie. Il déclare « libre » l'investissement privé, mais il pose des conditions quand à la localisation des entreprises, au modernisme du matériel, à la formation et à la promotion des professionnelles. L'instauration de l'autogestion dans le secteur agricole et industriel : 300 entreprises industrielles et différentes tailles, ont été gérées par les ouvriers.

¹ . BOUYACOUB (A), 2004, *Entrepreneurs et PME, approches algéro-française*, Ed. L'Harmattan.

A la fin de l'année 1966, une nouvelle direction politique, cette période va connaître un processus de restructuration économique et sociale considérable. Le secteur privé aura l'occasion de négocier et d'imposer progressivement mais sûrement la place qui lui revient dans l'échiquier de l'économie nationale en adoptant différentes stratégies grâce à des pratiques de valorisation de son capital qui lui permettaient d'élargir et de consolider sa base sociale.

D. Liabes décrit cette période comme suit : « La fin de la première décennie (1962/72) correspond pour le capital privé à une mise en forme d'accumulation entendue ici, comme stratégie d'occupation de production précise, constitution de noyaux d'industries bien structurées, mise en relation étroite du capital commercial et industriel, politique d'appropriation des différentes mesures par l'Etat (protectionnisme, monopole du commerce extérieur, répression salariale et syndicale »².

• **La période 1982-1988**

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées toujours sous le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982), parmi les contraintes du 3ème code des investissements relatifs à la loi n° 82.11 du 21.08.1982, il est stipulé³ :

-L'interdiction des investissements multiples cumulés par le même employeur.

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;

- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement.

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement

² A. Benachenhou « planification et développement en Algérie '1962/1980) p. 374.

³ Annuaire de l'Afrique du Nord : 1993 : cité par E. VAU B.- p. 448.

- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif

- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

- Tout projet doit faire l'obligation d'un agrément, ainsi qu'à toute extension d'unité de production. Une commission officielle est chargée d'étudier les nouveaux projets en fonction des objectifs planifiés par l'Etat et des priorités des plans de développement, en contre partie, le secteur privé national reconnu et agréé, bénéficiera d'avantages

• **A partir de 1988**

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part. L'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que :

- **Le code d'Investissement du 05/10/1993 :**

Ce nouveaux code relatif à la promotion de l'investissement a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

- L'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001) :

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés

1-1-Caractéristiques des PME algériennes

L'ouverture de l'économie algérienne et l'instauration progressive de l'économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME durant ces dernières années. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME à savoir la taille, la répartition spatiale et sectorielle, indiquent que ces entreprises occupent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale avec un « taux de création d'entreprise en 2013 égale à 8,81% ».⁴

⁴ Bulletin d'information statistique de Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement, 2013.

1-1-1 La PME Algérienne est de type TPE**Tableaux n°04 : Mouvement des PME privées par tranches d'effectif en 2013 :**

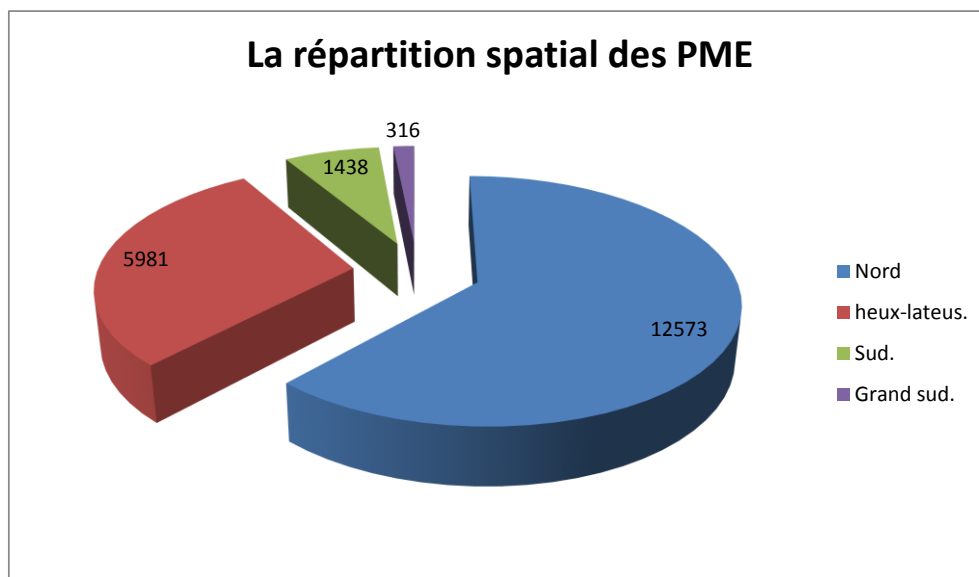
Types Secteurs	TPE privée [1à9] salariés	PE privées [10à49] salariés	ME privées [50à250] salariés	Nombre des PME
Services	13216	161	18	13395
BTPH	4534	223	26	4783
Industriels	3285	59	5	3349
Agriculture et pêche	179	2	0	186
Service liée aux industries	137	2	0	139
Total	21351	447	49	21847
%	97,37%	2,05%	0%,22	100%

Source : Bulletin d'information statistique du ministre de la PME, 2013

Selon les statistiques du dernier bulletin d'information de la PME (2013), publié par le Ministère de l'Industrie, de les Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, sur 21 847 entités économiques qui constituent le nombre des entreprises privées dans les secteurs essentiels en Algérie, près de 97,73% de ces entreprises situent sur la tranche d'effectifs 1-9 salariés. Cela indique que le tissu économique algérien est dominé par les TPE.

1-1-2 Diversité dans la répartition spatiale des PME

Figure n° 01 : Création nette des PME privées par région



Source : bulletin d'information statistique du ministre de la PME, 2013

La figure précédente, fait apparaître que l'activité économique, en 2013, est inégalement répartie dans les différentes régions du pays avec 12 573 PME, cela présente un taux de 59,38% de l'activité économique qui est concentrée dans le nord, et la région des hauts plateaux se situe en deuxième position avec 5 981, soit un taux 30,54%, en troisième position il y a la région du sud est le grand sud avec environ 10% du totale, Cette disparité est expliquée par la faible intensité démographique et le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions les moins denses.

Ainsi, on peut citer autre caractéristique de la PME algérienne :

- La majorité des PME algériennes souffrent d'un retard technologique. Afin de faire diminuer, les coûts d'investissement, diverses PME optent pour du matériel peu développé, ce qui les conduit à des conditions de production peu performantes.
- Le nombre moyen de personnes employées par entreprise est de 03 personnes ce qui explique la grande présence des très petites entreprises dans le parc des PME privées en Algérie.

- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien.
- Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.
- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital familial.

1-2-Les évolutions des PME an Algérie

Apartir de 2000, Le poids de la PME/PMI a notamment augmenté, le nombre à plus que doublé, et densité a presque quadruplé.les statistique qui ce suit indiquent.

1-2-1-L'évolution des PME nationales selon le secteur juridique durant la période 2001-2013 :

Tableau n°05 : L'évolution des PME nationales selon le secteur juridique durant la période 2001-2013

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PME privé	179893	189552	207949	225449	245842	269806	293946	312013	408155	606737	642314	711275	747387
PME publique	778	778	778	778	874	739	666	626	598	560	599	561	547
Artisanat	64677	71523	79850	86732	96072	106222	116346	126887	162085	-----	-----	-----	-----
Total	245348	261853	288577	312959	342788	376767	410959	519526	570838	607297	642913	711836	747934

Source : Bulletin d'information statistique du ministre de la PME, 2013.

Le tableau précédant illustre l'évolution globale du secteur des PME selon leurs natures juridiques et en particulier celui des PME privées. Depuis 1993, et avec l'adoption d'un nouveau code d'investissement qui se voulait être la pierre angulaire d'une nouvelle politique économique d'ouverture et de promotion de l'investissement, le parc des entreprises privées connaît une croissance continue, pour atteindre en 2013 le nombre de 747 387 PME privées. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code et que plus de 35% ont été créées durant les années 2000 à 2005. Et la création des PME privé reste toujours croissante pour atteindre 606737 unités en 2010 soit une augmentation de 198582 unités, et 711275 PME en 2012.

En 2001, les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi d'orientation sur la PME, visant la promotion de l'entrepreneuriat (adoptée en mois de décembre). Ainsi le nombre des PME a considérablement accru pour atteindre 245 842 PME en 2005, soit une évolution de 9% par rapport à 2004, pour passer à 747 387 PME au début 2013, par centre les PME publique, à l'exception du pic en 2005 et après une stagnation entre 2001 et 2004, la PME publique n'a pas cessé d'enregistrer des régressions à partir de 2006 jusqu'à 2013.

1-2-2-Répartition des PME privées par secteur d'activité

Tableau n°06 : Répartition des PME privées par secteur d'activité :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
BTPH	47203	442775	40553	40739	44263	95057	192203	86999	100005	107175	133969	139875	147005
Agriculteur	6347	6237	6223	5903	5973	19012	8577	77175	96237	101519	3930	4142	4458
Industrie	121056	120347	122102	125946	167093	366882	398483	11669	1901	20012	62860	65859	70840
Service	21889	15329	14978	12862	13194	69782	154327	86357	91436	98803	180903	195889	217444

Source : Bulletin d'information statistique de la PME, 2013.

La répartition des PME privées selon les secteurs d'activités correspond aux besoins de l'économie algérienne en transformation vers une économie d'initiatives privées. Les PME sont orientées davantage vers des secteurs de services, du bâtiment et des travaux publics ce dernier à connu un nombre important d'entreprise, pour atteindre 147 005 unités en 2013, alors que leur nombre n'était que de 107 175 PME en 2010, soit un taux de croissance de 27,09%. Une évolution qui résulte en grande partie de la sous-traitance des projets des grandes infrastructures initiés par l'Etat depuis les années 2000, mais aussi il faut souligner la rentabilité de ce secteur, comme appât pour les nouveaux promoteurs.

Contrairement aux autres secteurs tels que l'agriculture, qui à connu une dégradation durant ces 10 dernières années. Cette disparité des PME entre les différents secteurs est expliquée par la capacité de chaque secteur à générer plus rapidement des résultats sans avoir un recours aux dépenses d'investissement relativement important.

1-2-3-Mouvement constaté dans la démographie des PME privées en 2013**Tableau n°07** : Mouvement constaté dans la démographie des PME privées en 2013

		Mouvement des PME 1ere semestre 2013				
<i>Nature des PME</i>	<i>2012</i>	<i>Création</i>	<i>Réactivation</i>	<i>Radiation</i>	<i>croissance</i>	<i>2013</i>
Personne morale	420117	20308	3962	2423	21847	441964
Personne physique	130394	6411	-	183	6228	136622
Activité artisanal	160764	8092	-	55	8037	168801
total	711275	34811	3962	2661	36112	747387

Source : Bulletin d'information statistique de la PME, 2013.

Le nombre de PME créées au 1^{er} semestre 2013, tous secteurs juridiques confondus, est de **34 811** PME. Les radiations ont touchées **2 661 PME privées**, alors que la réactivation d'activité a concerné **3 962 entités** (Tableau n°2). Globalement, l'évolution entre les deux semestres (1^{er} semestre 2012/ 1^{er} semestre 2013) est de **8,81%**.

1-2-4-Projets d'investissement déclarés par secteur juridique en 2013 :**Tableau n°08** : Projets d'investissement déclarés par secteur juridique en 2013

Secteur juridique	Projets déclarés	
	Nombre	%
Privé	4628	97,06%
Publique	135	2,83%
Mixte	5	0,10%
Total	4768	100%

Source : Bulletin d'information statistique de ministre de la PME, 2013.

Les PME privées représentent un nombre remarquables des projets d'investissement déclaré pour atteindre 4628 projets en 2013 qui représente 97,06% dans l'ensemble des secteurs.

1-2-5-Répartition cumulée des projets d'investissement déclaré dans la période 2002-2013

Tableau n° 09: Répartition cumulée des projets d'investissement déclaré dans la période 2002-2013

Secteur D'activité	Nombre de projet			Total	%
	2002-2011	1 ^{ere} 2012	1 ^{ere} 2013		
BTPH	9 023	775	927	10 725	19,42%
Agriculture	847	22	85	954	0,17%
Industrie	5 310	608	814	6 732	12,18%
Service	4 700	516	580	5 796	10,49%
Transport	26 534	2 223	2 266	31 023	56,17%
Total				55230	100%

Source : Etablir à partir des données statistiques ANDI, 2011 et statistique de ministre de la PME-PMI, 2013.

Les différentes bases statistiques exploitées dans ce travail indiquent que la majorité des PME ont été créées dans le cadre du dispositif ANDI durant la période 2002 à 2013. Le tableau ci-après exprime la répartition des projets déclarés dans le cadre du dispositif ANDI par secteur d'activité. On remarque que le secteur du transport est en première position avec plus de 26 534 projets en 2011 pour atteindre les 31 023 en 2013, en deuxième position, le BTPH avec plus de 9 023 projets pour atteindre les 10725 en 2013. Cependant, le nombre de projets générés par les autres secteurs (agriculture, service, l'industrie) est faible.

Ce déséquilibre en termes de création d'entreprise enregistré dans les différents dispositifs indique une absence d'une stratégie d'investissement axée sur l'encouragement des secteurs plus productifs et plus créateurs d'emploi.

1-2-6-Projet d'investissement déclaré par tranche d'effectif en 2013

Tableau n° 10 : Projet d'investissement déclaré par tranche d'effectif en 2013

Tranche d'effectif	Projet déclaré	
	Nombre	%
1 à 9	3376	70,81%
10 à 49	1082	22,69%
50 à 245	273	5,73%
Plus de 249	37	0,78%
Total	4768	100%

Source : Bulletin d'information statistique de ministre de la PME, 2013.

Selon les statistiques du dernier bulletin d'information de la PME (2013), publié par le Ministère de l'Industrie de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, montrent que 70,81% des projets d'investissement sont déclarés par les très petites entreprises pour 3376 projets en 2013.

1-3- Poids et le rôle des PME dans l'économie algérienne

Les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

1-3-1-La contribution de la PME privées a la valeur ajoutée

« En Algérie, le processus de libéralisation fait que ce type d'entreprise a dominé précédemment le secteur public dans le processus de création de richesses. En effet, et selon l'estimation de ministère des finances pour l'année **2003**, la valeur ajoutée totale de secteur privé représente près de **60%** de la richesse nationale⁵. De plus, en participant au processus d'échange entre pays, ces entreprises contribuent au commerce international.

⁵ Voir : A.Ferrach : « le développement de la PME en Algérie. L'impératif de mise à niveau des institutions » P4.

« L'analyse du poids dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures du secteur privé fait, apparaître que sa contribution est à hauteur du **88%** en **2004** »⁶

1-3-2-La contribution au commerce international

D'après l'analyse géographique de la répartition des PME, les grandes villes et les centres urbains connaissent une grande concentration de ces entreprises dont dix villes seulement contiennent presque la moitié de la population des PME. Concernant le commerce international, les statistiques révèlent toujours l'importance des hydrocarbures dans les échanges internationaux. Toutefois, par manque de source d'approvisionnement. Par saturation du marché national ou en cours pour fuir à la concurrence. Les PME recourent à un marché dit extérieur, et ce, soit pour couvrir leur besoin en matières premières au bien pour vendre sur le marché. Faisant ainsi, elles contribuent donc dans le commerce international selon les statistiques du ministre de la PME et de l'artisanat, les importations du secteur privé ont atteint **20 029** Million de dollars en **2013**, l'équivalent de **70,65%** de l'ensemble des importations constituent **28 350** Million de dollars⁷.

1-3-3-La contribution à l'emploi :

En terme d'emplois et toujours avec la prise en compte des personnes Physiques exerçant dans des professions libérales assimilées PME publique, les PME privées apparaissent comme plus créatrices d'emploi que les PME publique. A titre d'exemple au premier trimestre **2013**, est enregistré un nombre de 1869363 emplois créés par les PME privées inclusion fait de ses différents composants contribuant ainsi à la création d'emploi à hauteur de **97,59%**. Au même semestre, les PME publiques nous indiquent que **46 132** emplois contribuent ainsi avec un temps de **2,41%**⁸.

1-4-Les contraintes de développement des PME en Algérie :

L'expérience algérienne dans le domaine des PME a démontré que les obstacles les plus faibles dont souffre ce type d'entreprise sont cités dans les points suivants :

⁶ R. aknin née souidi : « les disparités spatiales en matière de création d'entreprise : Application sur quelque territoire en Kabylie » thèse de doctorat en sciences économiques. Option : économie spatiale urbaine et régionale, Université Mouloud Mameri de Tizi Ouzou, 2009, P.59.

⁷ Bulletin d'information statistique de ministre de la PME, 2013.

⁸ Idem.

1-4-1-Les contraintes financières :

Les PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir.

L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité. Le rapport des actes des assises nationales de la PME du ministère de PME et de l'artisanat (Janvier 2004) a synthétisé les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes comme suite :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre).
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs.
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services.
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement.
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

1-4-2-Les contraintes relatives au marché de travail :

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés.
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines.
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés.
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

1-4-3-Les contraintes d'informations :

Le manque d'information constitue, aux yeux des experts un des principaux obstacles que doivent affronter les dirigeants des PME désireux de se porter à la conquête d'un marché extérieur.

Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque- là peu utilisé dans le monde des affaires.
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques. La création d'un établissement d'observation de la PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur ce secteur de petites entités, qui demandent un suivi et un appui particulier à chaque étape de leurs vies.

1-4-4-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire :

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives.

N'ayant jamais fait l'objet d'aucune mise à niveau, l'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé.

Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du

manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliqués, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement.

Aujourd'hui, les pratiques bureaucratiques, la corruption caractérisent encore l'administration publique. Ses faibles performances sont dues essentiellement au fait qu'elle n'a jamais été l'objet d'une mise à niveau, tant de ses moyens que de ses méthodes de travail. Il est impératif pour la réussite de la promotion de la PME et du secteur privé.

Section 02 : La création d'emplois en Algérie

Après avoir des explications sur les rétrospectives des politiques d'emploi en Algérie, et leur rôle à la création d'entreprise nous allons essayer de présenter des données empiriques sur la contribution des PME à la création d'emplois.

2-1- Les rétrospectives des politiques d'emplois en Algérie

Pour faire face à une situation inopinée qui a heurté l'économie algérienne par la chute drastique des prix des hydrocarbures en 1986, le gouvernement a établi deux principaux programmes de lutte contre le chômage : le programme d'emploi des jeunes (PEJ) de 1988 et le dispositif d'insertion Professionnelle des jeunes (DIPJ) de 1990, sans oublier les dispositifs d'aide à la création d'emploi mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME.

Le ministère du travail gère les dispositifs suivants⁹ :

2-1-1- Le programme d'emploi des jeunes (PEJ) :

La crise de 1986 a incité les responsables du pays à mettre en place des mesures de nature réactive touchant essentiellement le marché du travail. Le programme d'emploi des jeunes (PEJ) est l'une des mesures adoptées par le conseil des ministres le 27 décembre 1987. Ce programme central, établi par le ministère, doit être appliqué par toutes les institutions concernées (wilaya, daïras, et commune).

Le PEJ est un programme initié en 1987, mis en œuvre une année plus tard, élaboré pour des jeunes âgés de 16 à 24 ans. Il visait essentiellement à alléger le poids du chômage par l'emploi des jeunes, en vue de leur offrir une qualification pouvant leur faciliter une insertion professionnelle, dans des travaux d'utilité publique, à travers des actions lancées dans divers secteurs tels l'agriculture, l'industrie et le bâtiment. Un autre objectif aussi important, visé par

⁹ Bureau international de travail (BIT), « Marché du travail et emploi en Algérie », revue de BIT, 2003.

ce programme durant la période 88-89, est la prise en charge de 200000 jeunes chômeurs par le biais de la formation professionnelle, de l'apprentissage et d'une opération de recrutement dans les emplois salariés. Quant aux opérations de création d'activités, elles étaient laissées aux collectivités locales.

2-1-2- Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) :

L'objectif principal de DIPJ est d'alléger le poids du chômage, surtout que ce dispositif s'attaque au chômage des jeunes qui représentent environ 53% de la demande totale d'emploi telle que recensée en 1990. Le DIPJ s'intéresse aussi aux jeunes nouvellement en chômage, mais aussi aux travailleurs ayant perdu leur emploi. Pour réaliser ces objectifs, le DIPJ a mis en avant des formules d'insertion : la création de coopératives ; création de petites et moyennes entreprises ; création d'emploi salariés par les collectivités locales ; formation professionnelle, apprentissage.

Parmi les limites de ce dispositif, les niveaux de rémunération sont très faibles et non réglementés et les niveaux de financement sont nettement insuffisants par rapport aux besoins identifiés.

2-1-3- Le dispositif d'aide à la création d'emplois

Ces dernières années, le cadre de la création d'entreprise en général et celui de la PME en particulier s'est enrichi d'un certain nombre de législations et institutions ayant pour objectif de soutenir et d'encadrer la PME, en effet ces différentes structures publiques visent à la réinsertion des chômeurs dans le monde du travail.

L'objectif de cette section est de traiter les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME, à savoir : l'ANDI, L'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

A-L'Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

Selon la direction générale de l'emploi et de l'insertion, l'ANSEJ¹⁰ C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 35-40 ans) de créer leur propre emploi et de réaliser leur

¹⁰ Direction générale de l'emploi et de l'insertion, « quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », revue, 22 octobre 2003, p107.

projet professionnel, selon leurs qualifications, en étroite collaboration avec les banques publiques. Mise en place en 1997, il appui les créations et le financement des micros entreprises mais aussi leur expansion. Considéré comme le plus important dispositif de lutte contre le chômage en Algérie, avec la création de 274 741 emplois permanents en 2013.

Cette Agence offre son soutien financier soit sous forme des subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'Agence exonérée de paiement des intérêts, ou sous forme des subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux microentreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier.

Le financement mixte dont la prise en charge se fait conjointement par l'initiateur du projet et par l'ANSEJ, cette aide prend la forme d'un crédit sans intérêt complétant l'apport financier personnel de l'investisseur, ce crédit est puisé dans le Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes (FSEJ).

Le financement triangulaire qui implique conjointement l'ANSEJ, la banque, le promoteur ; les aides prennent la forme d'un crédit sans intérêt accordé par l'ANSEJ ou une bonification des taux d'intérêt, c'est-à-dire, que l'ANSEJ prend en charge une partie des intérêts des crédits accordés par la banque. Le niveau de la bonification des taux d'intérêt varie selon la nature et la localisation de l'activité (zone spécifique ou non).

L'ANSEJ à pour mission d'aide à la création de micro entreprise dont elle fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts, et de soutenir, conseiller les jeunes chômeurs porteurs de projets, elle assure également, le suivi des investissements réalisés ; établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets ; notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissement financiers et autre avantage qu'ils ont obtenus ; encourager toute autre forme d'action et de mesures tendant à l'emploi et de pré emploi. Enfin, mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.

B-La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage¹¹ est un dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, qui vise à favoriser la création d'activités, par les chômeurs de la catégorie d'âge concernée. Il consiste en des prêts non rémunérés, une bonification des taux d'intérêt pour les taux bancaires obtenus et une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou sollicitées par la CNAC.

Le dispositif CNAC est créé en 1994, dans le but de soutenir la création d'activités pour les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans, la CNAC propose à ses allocataires de suivre une formation en vue d'améliorer l'employabilité. Depuis l'année 2007 elle a pris en charge le versement du différentiel de cotisations sociales et des subventions à l'emploi accordées aux employeurs qui embauchent des chômeurs sur une période d'au moins une année.

Les jeunes chômeurs ayant obtenus l'accord favorable de la part du comité de sélection et de validation (C.S.V) de la CNAC et de la banque partenaire sollicitée pour le financement du projet concerné, peuvent prétendre à un prêt non rémunéré.

Les taux de bonification des taux d'intérêt sont modulés selon les secteurs d'activité et la zone où le projet est réalisé, le premier est de 75% du taux d'intérêt appliqué par la banque lorsque l'investissement est réalisé dans l'agriculture, l'hydraulique, la pêche, et de 50 % du taux d'intérêt lorsque l'investissement est réalisé dans d'autres secteurs d'activité ; le seconde est de 90% lorsque le projet est classée dans une zone spécifique (classée par les Pouvoirs Publics comme zones à promouvoir),et 75% lorsque le projet est réalisé dans une Wilaya du sud ou des hauts plateaux.

C-L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

L'ANDI été créée le 20 août 2001¹², elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie ; accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprises et de développement des investissements.

¹¹ Bureau international de travail (BIT), revue de BIT, p 38.

¹² Article 21 de l'ordonnance N°01-03 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 aout 2001 relative au développement de l'investissement

Cet organisme d'appui a créé 155 905 postes d'emploi en 2013, et les réalisations des projets inscrits (19 729 projets en 2013) dans son cadre, pour un investissement total de 6 706 875 millions de Dinars.

Parmi les missions de ce dispositif :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours.
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements.
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents.
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique.
- L'octroi des avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant.
- Gérer le Fonds d'Appui à l'Investissement.
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

D-L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Créée le 16/12/2003 qui adapté le décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004¹³, l'Agence représente un autre outil de lutte contre le chômage, dont l'objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles, en créant leur propre activité économique.

L'Agence est dotée d'une structure dénommée « Fonds de Garantie mutuelle des micros crédit- **F.G.M.MC**¹⁴. Qui a pour mission de soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaire du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités, assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses de cahiers de charges qui les tient à l'agence, notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif les différentes aides qui leur sont accordées, assister les bénéficiaires du micro crédits, en cas de besoin, auprès des institutions et organisme concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

¹³ Décret exécutif N°04 du 29 dhou el kaada 1424 correspondant au 22 janvier 2004, modifier, portant création et fixant le statut de l'agence national de soutien et l'emploi de jeune ; Journal officiel de la république algérienne n° 66 du 29 Ramadhon 1427, du 22 octobre 2006 ; p : 8.

¹⁴ Décret exécutif n° 0416 du 29 dhou elkaada 1424 correspondant au 22 janvier 2004 fixant le statut du fonds de garantie de mutuelle des micros crédit JO n° 06 du 25 janvier 2004.

L'ANGEM propose trois formes de financement, le financement de la matière première, le financement mixte, le financement triangulaire.

2-2-L'impact des PME sur la création d'emplois

Depuis la fin des années 70, de nouvelles analyses présentent les avantages comparatifs des PME, expliquant ainsi la présence de ces dernières dans divers secteurs et même leur continuité dans l'économie.

Ces analyses montrent que les PME peuvent avoir un rôle important à jouer dans la vie socio-économique des nations, notamment du fait de leurs avantages comparatifs dans certains domaines : « Les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations »¹⁵

Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95% et 99% des acteurs présents sur le marché ainsi que l'essentiel de la production manufacturière et une part encore plus grande du secteur des services.

Dans les pays en développement, les PME concentrent la plupart des emplois et des activités génératrices de revenus et peuvent être considérées comme le principal facteur de réduction de la pauvreté.

Les données suivantes confirment que les PME jouent un rôle prédominant en ce sens qu'elles représentent la plus grande part de l'emploi et de la création d'emplois en Algérie.

2-2-1- Part de l'emploi détenue par type de PME

Tableaux n° 11: Evolution de la part de l'emploi par type de PME de 2004-2013

Nature des PME	2004	2006	2007	2008	2009	2011	2012	2013
PME privées	592758	977942	1064983	1233073	1274465	1676111	1728046	1869363
PME publiques	71826	61661	57146	52786	51149	48086	84415	46132
Total	664584	1039603	1122129	1285859	1325614	1724197	1776461	1915495

¹⁵ OCDE : la déclaration ministérielle d'Istanbul « promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international » ; juin, 2004.

Source : Etablie à partir de Bulletins d'information statistique Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, 2013.

Au premier semestre de l'année 2013, l'emploi cumulé dans les PME tous types confondus, est de 1915495 entités parmi ses dernier 1869363 représente la part d'emploi dans les PME privées, Par rapport à 2012, il a progressé de 7,25%. L'emploi dans les PME privées a évolué de 8,17%.

Au total, le nombre d'emplois créés est assez appréciable mais pas encore suffisant pour constituer un véritable gisement espéré pour résorber le chômage, qui prend des proportions importantes. La multiplication des populations des PME privées est nécessaire pour susciter davantage d'offres de travail.

2-2-2- Taux de croissance des PME et des emplois déclarés

Nous utiliserons dans ce travail le calcul du taux de croissance des PME et de l'emploi comme indicateur de performance des PME en termes de capacités de création d'emploi.

Tableaux n°12 : Taux de croissance des PME et des emplois déclarés de 2001

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance PME	10%	8%	10%	10%	9%	26%	10%	8%	6%
Taux de croissance emploi	25%	17%	9%	8%	9%	13%	7%	1%	3%

Source : Calculé à partir des données statistiques du ministère de la PME-PMI.

Le tableau montre que durant toute la période considérée, le comportement tendanciel est similaire pour les deux variables (emploi et PME). Cet effet linéaire explique d'une manière générale l'importance de la création d'entreprise dans le processus de création d'emploi de types (employeur, employé). Cependant, cette évolution est marquée par deux phases distinctes : Durant la première phase (2001-2007), un pic est enregistré dans la croissance de l'emploi, cela peut s'expliquer en partie par les avantages fiscaux et parafiscaux promulgués par la loi d'orientation et de promotion des PME de 2001 et par l'augmentation de l'offre d'emploi par les entreprises privées dans le cadre des différents dispositifs d'insertion professionnelle ANEM et DAS, ce qui a boosté l'offre du travail. À partir de 2007 jusqu'à 2009, on remarque un effet inverse, c'est-à-dire une prolifération plus importante des PME qui est expliquée par l'éligibilité de ces entreprises en termes de possibilités d'extension de leurs projets existants dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC, d'une part et la création

de beaucoup de PME dans le secteur du BTPH intervenant en amont et en aval dans la réalisation de grands projets lancés dans le cadre des plans de relance et d'appui à la croissance (2002/2004 et 2005/2009), d'autre part.

2-2-3- Part de la création nette d'emplois par classe de taille des entreprises

Tableaux n° 13 : Part de la création nette d'emplois par classe de taille des entreprises en 2013

	[1à9]	[10à49]	[50à250]	Total
Service fournis eux ménage	1242	74	54	1370
BTPH	6154	3807	2103	12064
Industrie agroalimentaire	692	388	255	1335
Agriculteur et pêche	135	44	0	179
Total	8223	4313	2412	-

Source : Bulletins d'information 2013

Durant le 1er semestre 2013, la majorité des emplois a été créée par les PME de taille [0à9], avec une totalité de 8223 dans le secteur service fournis eux ménage, BTPH, industrie agroalimentaire, agriculteur et pêche, si en comparât cette totalité avec celle des PME de taille [20à250] on remarque que les très petites entreprises représentent presque le triple de ses derniers, et la moitié de la totalité représentée par les PME de taille [10à49], cette dominance des micro-entreprises en terme de création d'emploi s'explique par sa dominance en terme de population.

Conclusion

L'absorption du chômage a donc bien été considérée comme le but visé par tous les efforts de développement en Algérie depuis l'indépendance. Elle a même été perçue comme une véritable course contre la montre, pour laquelle chaque retard rendait de plus en plus lointain et surtout de plus en plus irréaliste cet objectif. Quant à la voie à suivre, durant ces 20 dernières années, la stratégie est sans équivoque : le rôle décisif reviendra à la promotion du secteur de la petite et moyenne entreprise.

Introduction

Les deux premiers chapitres de ce travail ont été consacrés aux aspects théoriques de l'entrepreneuriat, du milieu entrepreneurial et d'emplois, et le troisième chapitre présenté l'évolution des PME et l'emploi en Algérie, le présent chapitre en revanche sera dans l'aspect pratique de notre travail. En effet, nous essayerons dans ce qui suit à dresser un état des lieux de la pratique entrepreneuriale sur le territoire de la wilaya de Béjaia.

Pour ce la nous allons répartir ce chapitre comme suite : une première section abordera le phénomène entrepreneurial et l'emploi au niveau de la wilaya de Bejaia. Une seconde section sera consacrée a une enquête auprès de ces PME pour permettra d'analyser la contribution de ces dernier à la création d'emplois.

Section 1 : Etat des lieux sur la PME de la wilaya de Bejaia

Nous présentations la région de notre étude que la wilaya de Bejaia à travers l'appréciation de sa situation géographique, que les différentes statistiques des PME et la création d'emplois.

1-1-Présentation de la wilaya de Bejaia

Nous présenterons la wilaya de Bejaia à travers l'appréciation de sa situation géographique, de sa population ainsi que les différentes ressources.

1-1-1-Situation géographique de la wilaya de Bejaia

Région côtière du Centre Est insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors et s'ouvrant sur la mer méditerranée avec une façade maritime de plus de 100 Kms, la wilaya de Bejaia, alternant criques rocheuses et plages de sable fin d'Est Ouest, est classée selon le SNAT 2025 comme un territoire compétitif et très attractif. Elle figure au PAT N°10 du SNAT 2025 relatifs au système hiérarchisé, comme étant une ville relais du Tell pour appuyer et relayer en profondeur dans le territoire national, les métropoles et articuler le Nord et les hauts plateaux. Les liaisons internes devront être assurées en direction d'El Kseur et Akbou mais également avec B.B.Arréridj, M'sila et Sétif.

La wilaya est inscrite aussi dans le Pôle d'Excellence et de compétitivité (POC) qui intègre les wilayas ci-après : « Sétif-Béjaia-B.B.Arréridj-M'sila » orientée principalement sur les domaines d'activité de la plasturgie, la biotechnologie et la productique.

La wilaya est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen. Elle est limitée par:

- La mer méditerranée au Nord,
- La wilaya de Jijel à L'Est,
- Les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Arreridj au Sud,
- Les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira à l'ouest.

La population totale de la wilaya à la fin 2009, est estimée à **924 280** habitants d'ou la densité de **28 habitants/Km²**, la distribution de la population fait ressortir que

61 % des habitants vivent dans les chefs-lieux, **26 %** dans les agglomérations

Secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses. Ainsi, la population vivant en agglomération représente **87,6 %**.

La wilaya est aussi marquée par l'importance du relief montagneux (3/4 du total), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

La frange du littoral qui a un climat doux bénéficie des influences de la mer. Elle reçoit en moyenne 800 à 1100 mm de pluie par an.

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une voie longue de 90 Km (Bejaia – Beni Mansour) et de 07 gares au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam par lesquelles ont transités près de 93 100 voyageurs. Ce réseau pourrait jouer un rôle des plus importants dans la vie économique de la région, et insuffler une réelle relance de l'activité des zones industrielles et d'activités se trouvant de part et d'autre de son tracé.

Avec les infrastructures routières et ferroviaires, le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs. Sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha, d'un terre-plein de 50 Ha et 2 730 ml de quais cernés par cinq (05) jetées d'une longueur totale de 3 400 ml.

Les mouvements de la navigation ont été en 2009 de 1 400 navires pour une jauge brute entrante de 14 281 T et de 1 404 navires pour une jauge sortante 14647 T. Pour le trafic de

marchandises, les quantités embarquées sont de l'ordre de 7 991 675 T et celles débarquées de 7 856 330 T soit au total 15848005 Tonnes. Le trafic des passagers quant à lui est de 14 980 personnes débarquées et 15 587 personnes embarquées soit au total 30 567 voyageurs sur la ligne Bejaia – Marseille

Le réseau aéroportuaire relie Bejaia au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers. L'infrastructure se compose d'une piste de 2 400 m x 45, d'une aérogare de 250 passagers/jour en moyenne et une aire de stationnement de 24 576 m².

Durant l'année 2009, l'aéroport de Bejaia a enregistré sur les lignes internationales l'arrivée de 84 405 voyageurs et le départ de 87 329 et sur les lignes intérieures l'arrivée de 28 619 voyageurs et le départ de 28 619.

1-2- l'Etat des lieux sur les PME de la wilaya de Bejaia :

Dans ce qui suit nous essayerons d'aborder les PME dans la wilaya de Bejaia

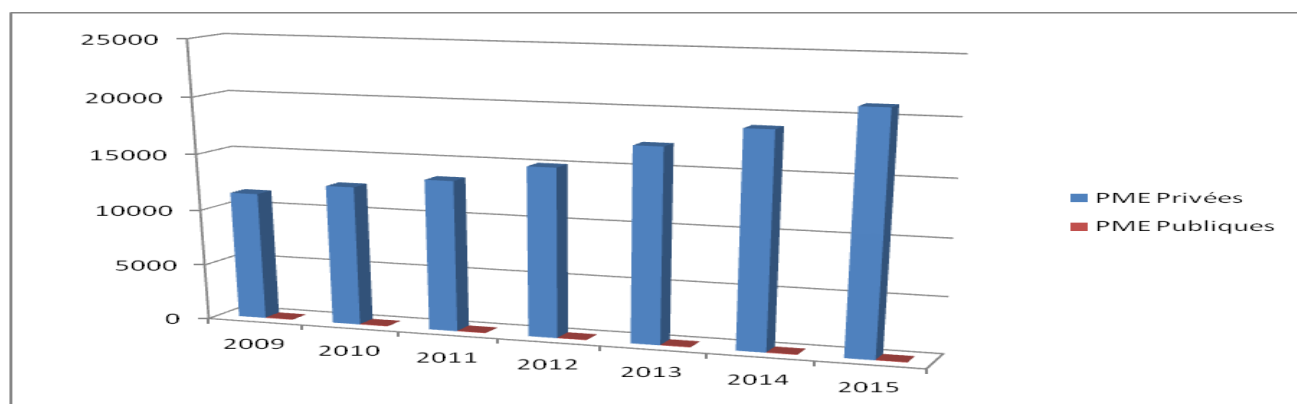
1-2-1- présentations de secteurs des PME de la wilaya de Bejaia

Tableau n°14: Evolution de la population PME pendant les six dernières années selon le secteur juridique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PME privée	11418	12463	16433	15000	17164	18931	21026
PME publique	41	41	41	41	41	41	41
Total	11459	12504	13474	15041	17205	18972	21067

Source: Etabli à partir des données DPME Béjaia. Année (4eme trimestre 2015).

Graphe N°02 : Evolution de la population PME pendant les six dernières années selon le secteur juridique



Source: Etabli à partir des données DPME Béjaia. Année (4eme trimestre 2015).

Le nombre total de PME dans la wilaya de Bejaia -arrêté au 31 Décembre 2015 déclarées auprès de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS), s'élève à 21 067 PME contre 18 970 enregistrées à la fin du trimestre précédent. Le nombre de PME privées s'élève à 21 026 PME privée à la fin de 4^{ème} trimestre 2015. Il est à signaler Le nombre total des PME publiques enregistrée à la fin de 4^{ème} trimestre 2014 est de 41 PME avec une valeur marginale estimée à 0,22% du total des PME, les PME publiques ne représentent qu'une infime partie de la sphère des PME dans la wilaya de Bejaia

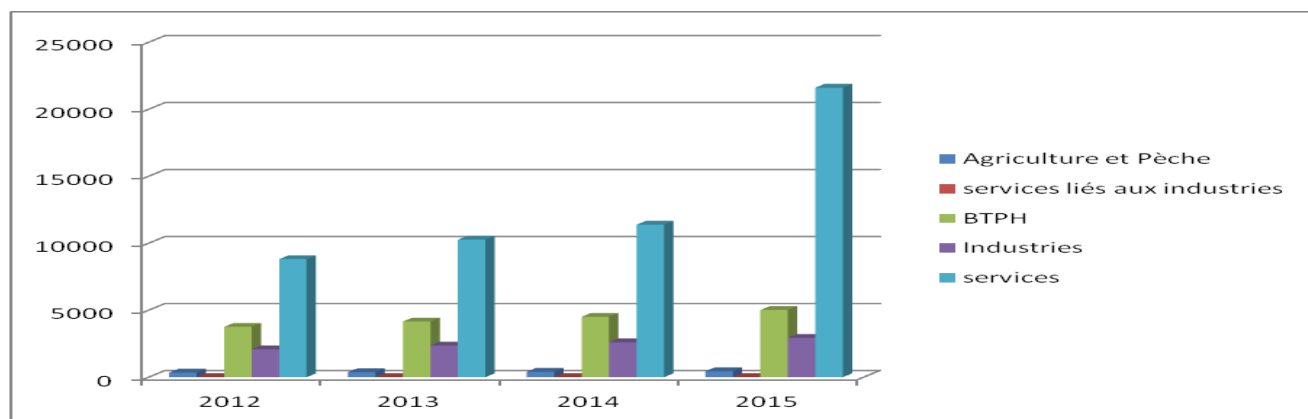
1-2-2- les secteurs d'activités dominants (PME privées)

Tableau n°15: PME privées par secteur d'activité

	2012	Part en%	2013	Part en%	2014	Part en%	2015	Part en%
Agriculture et pêche	342	2,28%	373	2,17%	407	2,15%	446	2%
Services liés aux industries	2	0,01%	3	0,01%	3	0,01%	4	0,02%
BTPH	3761	25,07%	4156	24,21%	4 511	23,83%	5 020	24%
Industries	2082	13,88%	2362	13,78%	2610	13,79%	2 938	14%
Services	8813	58,75%	10270	59,83%	11398	60,22%	12618	60%
TOTAL	1500	100%	17164	100%	18929	100%	21 026	100%

Source : Etabli à partir des données DPME Béjaia. Année (4eme trimestre 2015).

Graphe n°03 : Population de secteurs d'activité des PME privé de la wilaya de Bejaia



Source : Etabli à partir des données DPME Bejaia. Année (4eme trimestre 2015).

On remarque que la part des PME privées est majoritaire dans le secteur de service avec un pourcentage très élevé durant les deux années ensuite le secteur de BTPH, après celui de l'industrie et enfin on remarque que les autres secteurs représentent un pourcentage très faible.

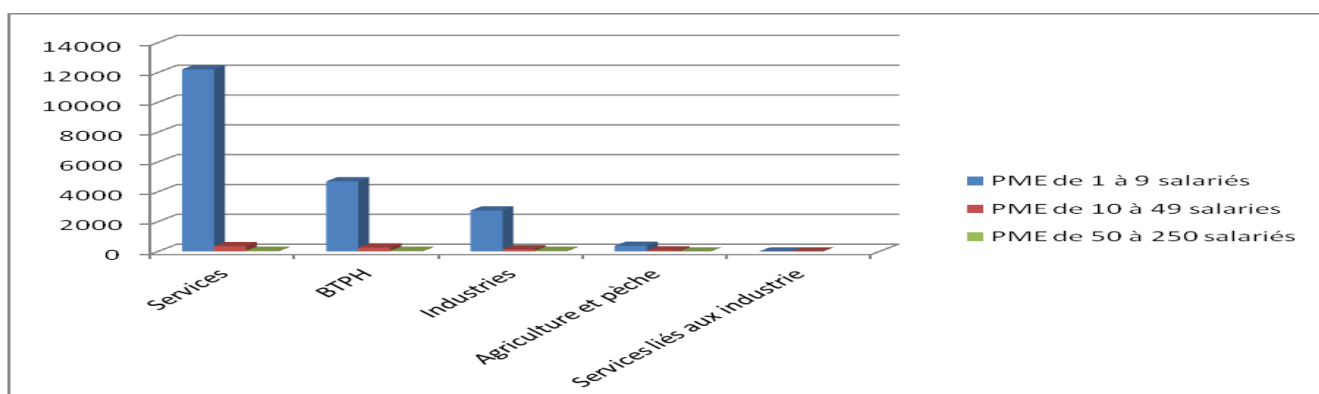
1-2-3- Répartition des PME par tranche d'effectif

Tableau n°16 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectif

Secteurs d'activités	PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre des PME
Services	12 209	359	50	12618
En %	96,76%	2,85%	0,40%	
BTPH	4705	266	49	5020
En %	93,73%	5,30%	0,98%	
Industries	2750	149	40	2938
En %	94%	5%	1%	
Agriculture et pêche	378	67	1	446
En %	84,75%	15,02%	0,22%	
Services liés aux industries	2	2	0	4
En %	0,50%	0,50%	0	
Total	20044	843	140	21026
En %	95,33%	4%	1%	

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaia au 4eme trimestre 2015.

Graph n °4: Mouvements des PME privées par tranches d'effectif



Source : Etabli à partir des données DPME Bejaia. Année (4eme trimestre 2015).

A la fin du 1^{er} trimestre 2015, il a été enregistré un Total de **21 026** PME. Elles sont constituées de **95,33%** d'entités très petites entreprises ne dépassant pas 9 salaires. La création de véritables moyennes entreprises dont l'effectif est supérieur a 50 Salaries est assez faible, seuls **140** entreprises relèvent en fait de cette catégorie dont **49** activent dans le secteur de BTPH.

Au niveau du secteur industriel, il est enregistrée la création de **2 938** entreprises dont **2 750** sont des TPE et **149** ont un effectif de plus de 40 Salariées et seules 38 d'entité entre elles ont un effectif supérieur a 50 employés. Cela indique que le tissu économique de la wilaya de Bejaia est dominé par les TPE.

1-3-Populations et l'emploi de Bejaia

1-3-1- Evolution de la population de la wilaya de Bejaia

Tableau n°17 : Evolution de la population de la wilaya de Bejaia de 1987 à 2011

Années	1987	1998	2008	2009	2011
Nombre de la population	699 148	856 840	912 580	924 279	9 352 20

Source : RGPH (2011)

La population de la wilaya de Bejaia issue des résultats préliminaires de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) d'avril 2008 est estimée à 912 580 habitants. Elle a atteint 935 200 individus à la fin de l'année 2011 soit une densité d'une 287 habitants/Km2 dont 477 152 de sexe masculin et 458 048 de sexe féminin, avec des pointes dans les commune de Bejaia, Akbou, et Amizour avec respectivement , 1510, 1050, 350 habitants/Km2, et des creux de 60 à Toudja, 49 à Ighil-ali et 24 habitants/km2 dans la commune de Beni-K'sila.

Tableau n°18 : Situation de l'emploi dans la wilaya

Désignation	Données arrêtées 31/12/2015
Taux d'activité	50,22%
Population active occupée	291 633
Taux de chômage	9,06%

Source : Annuaire statistiques de la direction d'emploi année 2015

La population active à la fin de l'année 2015 est de 320 698 personnes représentant ainsi 33,49% de la population totale de la wilaya. Quant à la population occupée elle est de l'ordre de 291 633 individus. Le taux de chômage de l'année 2014 est de 10,22%, alors que pour l'année 2015 le taux est diminué à 09,06%.

1-3-2- Demandes d'emplois enregistrées :

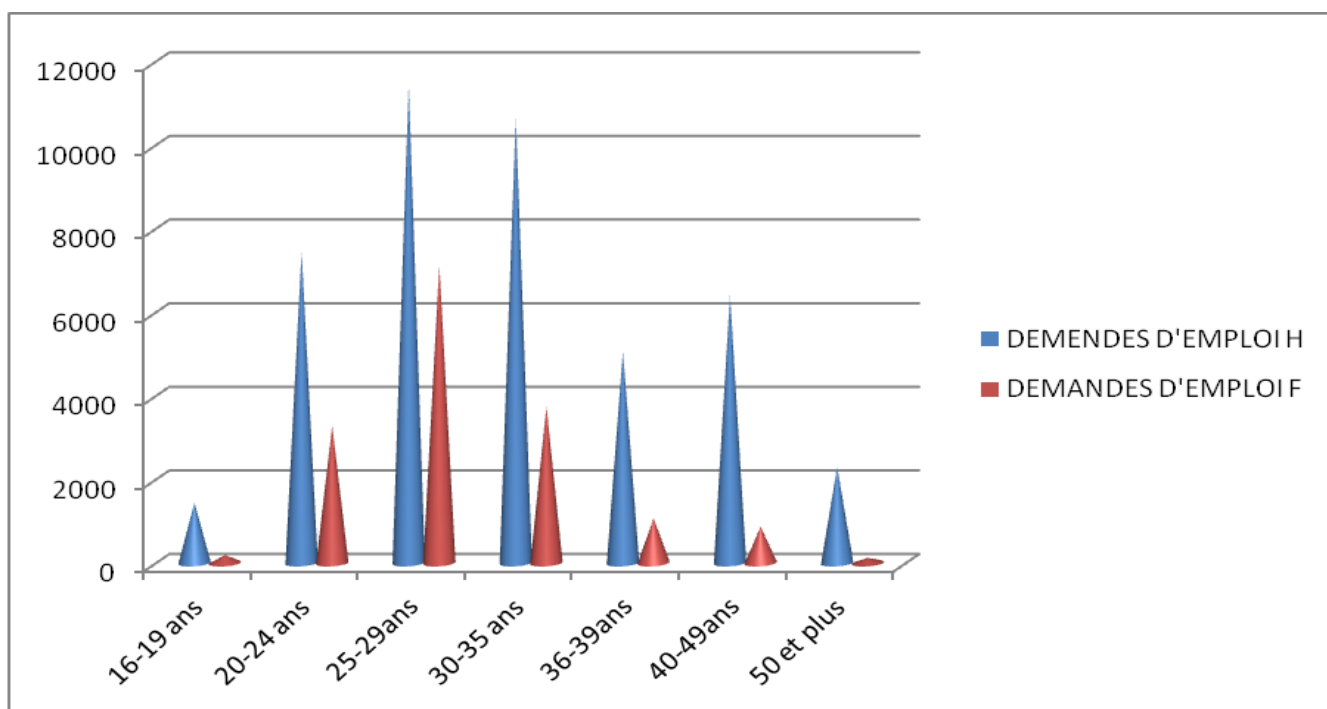
A-Demandes d'emplois selon la tranche d'âge et le genre

Tableau n°19: Demandes d'emploi selon la tranche d'âge et le genre

Genre	DEMANDE D'EMPLOI			%
	H	F	Total	
Tranche d'âge				
16-19ans	1444	187	1631	3%
20-24ans	7448	3280	10728	18%
25-29ans	11449	7131	18580	30%
30-35ans	10642	3741	14383	24%
36-39ans	5067	1069	6136	10%
40-49ans	6403	871	7274	12%
50et plus	2292	121	2413	4%

Source: Direction d'emploi, 2015.

Graphe n°05: Demandes d'emplois selon la tranche d'âge et le genre



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emploi 2015

A la fin de l'année 2015, le total de demandes d'emploi enregistrées est de **61145**, dont la majorité appartient a la tranche d'âge **25-29** ans avec **30%** des demandes totales.

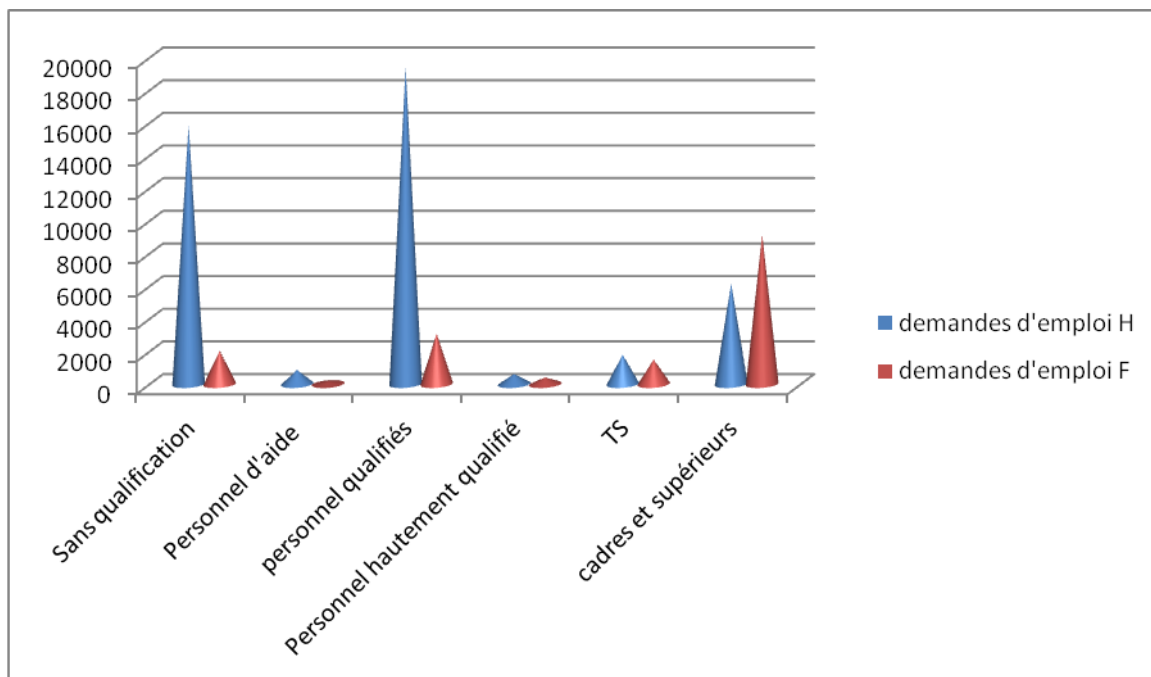
B-Demandes d'emplois selon la qualification et le genre

Tableau n°20: Demandes d'emplois selon la qualification et le genre

Genre	DEMANDES D'EMPLOI			%
	H	F	Total	
Qualification				
Sans qualification	15860	2041	17901	29%
Personnel d'aide	870	170	1040	2%
Personnel qualifié	19413	3105	22518	37%
Personnel hautement qualifié	626	406	1032	2%
T.S	1800	1507	3307	5%
Cadres et cadres supérieurs	6176	9171	15347	25%
Total	44745	16400	61145	100%

Source : Direction d'emplois, 2015.

Graphe n°06 : Demandes d'emplois selon la qualification et le genre



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois 2015

Sur un total de **61145** demandes d'emplois enregistrées a la fin de l'année 2015, le personnel qualifié représente **37%**, suivi du personnel non qualifié qui représente un taux de **29 %**.

1-3-3- Offres d'emplois enregistrées :

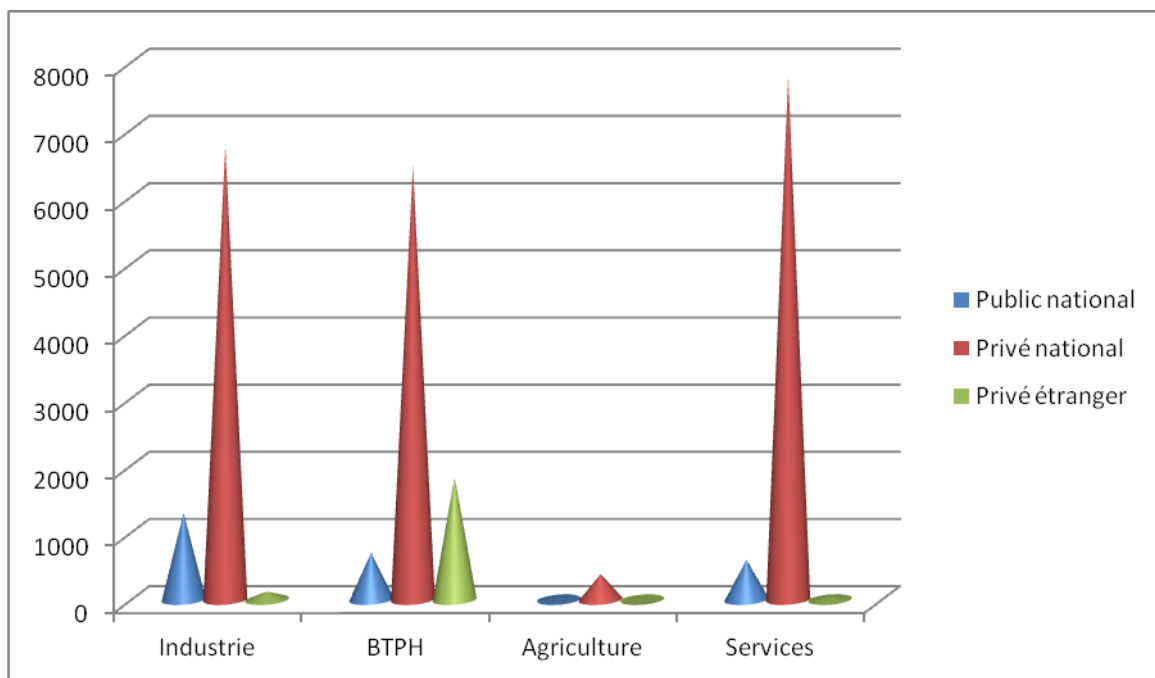
A- Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité

Tableau n°21 : Offres d'emploi selon le secteur juridique et la branche d'activité

Secteur juridique Branche d'activité	OFFRES D'EMPLOIS			
	Public national	Privé national	Privé étranger	TOTAL
Industrie	1294	6753	119	8166
BTPH	703	6446	1823	8972
Agriculture	29	380	0	409
Service	594	7788	50	8432
TOTAL	2620	21367	1992	25979

Source : Direction d'emplois, 2015

Graphe n°07: Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité



Source : Etabli à partir des données de la direction d'emplois 2015

Le secteur privé national est celui qui propose le plus d'offres d'emploi dans tous les secteurs loin devant le public national et privé étranger avec un total de **21367** offres sur **25979**

1-3-4- Placement = (HORS DAIP)

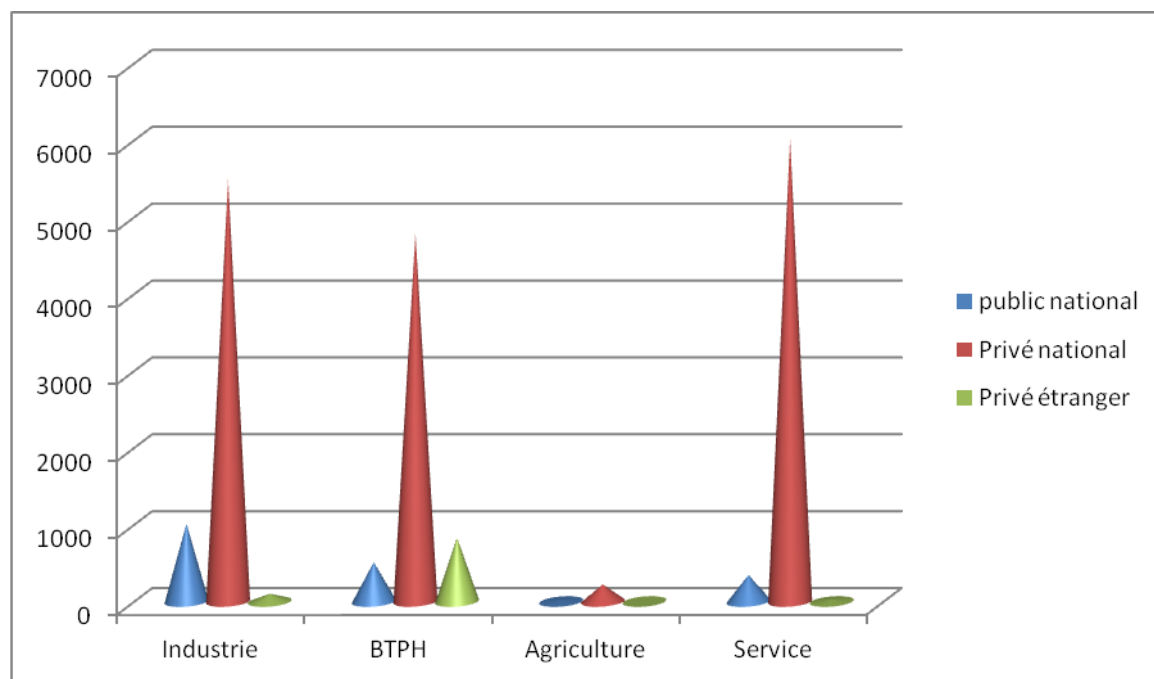
A- Placements effectués par branche d'activité et secteur juridique :

Tableau n°22 : Placements effectués par branche d'activité et secteur juridique

	Placements				Nature du contrat de travail		
	Public National	Privé National	Privé étranger	Total	Perm (CDI)	Temps (CDD)	TOTAL
Industrie	1015	5485	101	6601	380	6221	6601
BTPH	513	4787	832	6132	190	5942	6132
Agriculture	23	221	0	244	18	226	244
Service	346	6017	33	6396	468	5928	6396
Total	1897	16510	966	19373	1056	18317	19373

Source : Direction d'emplois 2015

Graphe n°08 : Placements effectués par branche d'activité et secteur juridique



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois

Dans tous les secteurs qui recrutent, la quasi-totalité des contrats proposés (**94%**) sont d'une durée déterminée (**CDD**), ce qui implique leurs réintroduction dans la catégorie de demandeurs d'emploi des la fin de leurs contrats.

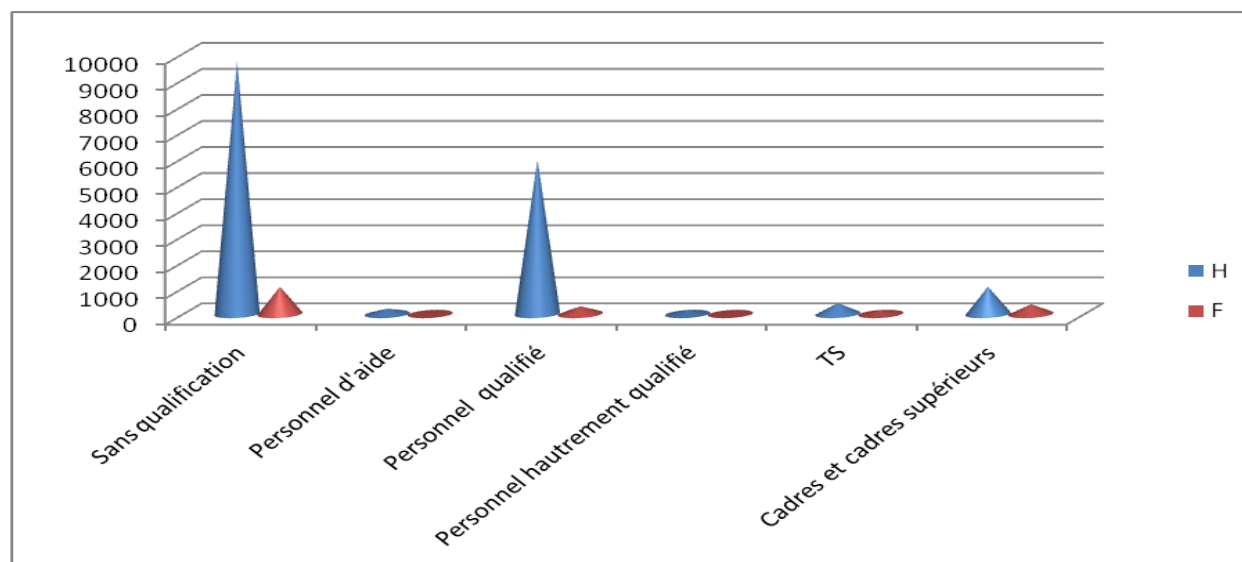
B-Placements effectués par niveaux de qualification et genre

Tableau n°23: Placements effectués par niveaux de qualification et genre

Genre	Placements			%
Qualification	H	F	Total	
Sans qualification	9723	1044	10767	56%
Personnel d'aide	207	25	232	1%
Personnel qualifié	5919	300	6219	32%
Personnel hautement qualifié	139	22	161	1%
T.S	423	144	567	3%
Cadres et cadres supérieurs	1053	374	1427	7%
Total	17464	1909	19373	100%

Source : Direction d'emplois 2015.

Graphe n°09: Placements effectués par niveaux de qualification et genre



Source: Etabli à partir les données de la direction d'emplois 2015

Le placement hors-DAIP du personnel sans qualification représente la plus grande proportion avec **56 %** de placements effectués suivi du personnel qualifié avec un taux de **32%**.

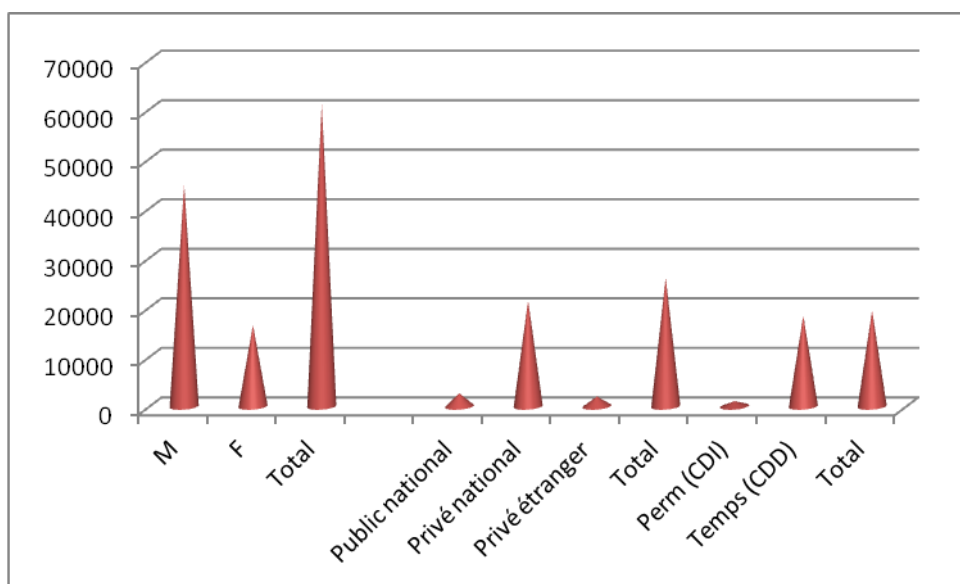
1-3-5- Situation récapitulative l'année 2015 :

Tableau n°24: Situation récapitulative l'année 2015

Demandes d'emploi			Offres d'emploi				Placements		
M	F	Total	Public national	Privé national	Privé étranger	Total	Perm (CDI)	Temps (CDD)	Total
44745	16400	61145	2620	21367	1992	25979	1056	18317	19373

Source : Direction d'emplois 2015.

Graphe n°10: Situations récapitulatives l'année 2015



Source : Etabli à partir des données de la direction d'emplois 2015

Le nombre des demandeurs d'emplois inscrits à l'AWEM est en hausse comparativement à l'offre d'emploi et les placements réalisés, cette hausse s'explique par : Le volume important de nouveaux diplômés universitaires et le déséquilibre entre l'offre de compétence des universitaires avec les besoins du marché de travail (certaines entreprises exigent des qualités comme l'expérience à des demandeurs d'emploi, des filières déficitaires

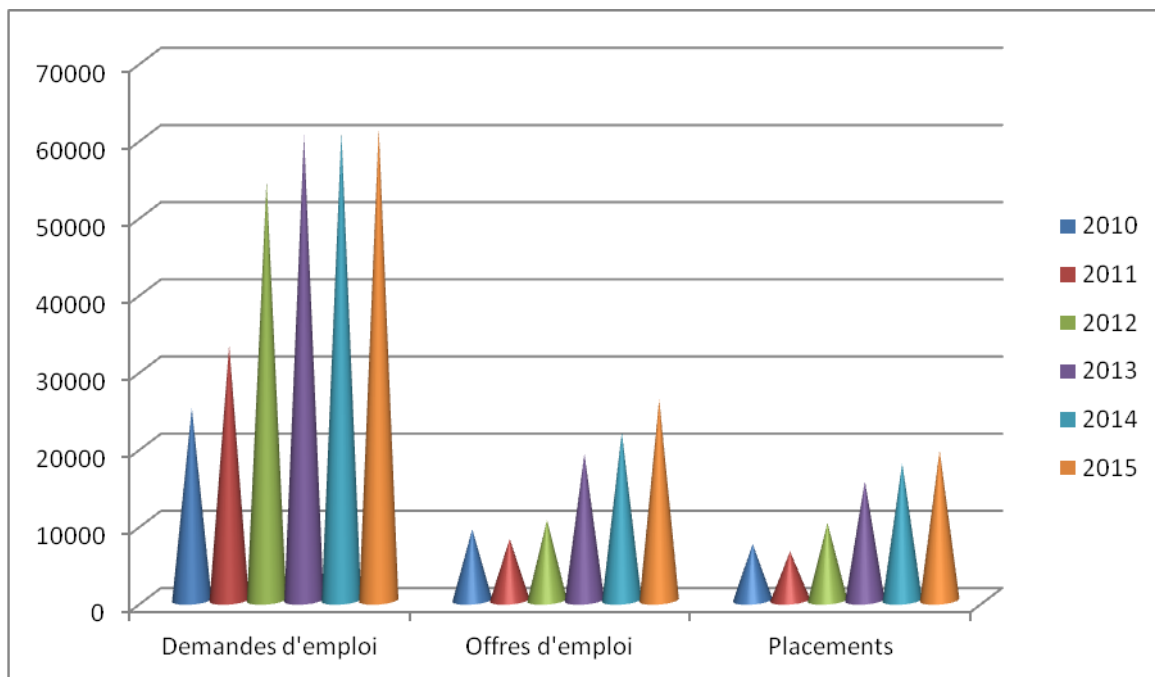
1-3-6- Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail

Tableau n°25: Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total période
Demande d'emploi	24638	33026	54262	60283	60668	61145	294022
Offre d'emploi	9180	7925	10379	18963	21729	25979	94155
Placements	7277	6314	10000	15431	17726	19373	76121

Source : Direction d'emplois 2015

Graphe n°11 : Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois 2015

Les offres d'emplois et les placements réalisés durant la période allant de **2010** à **2015** sont en évolution positive, mais avec une tendance plus faible par rapport a la demande d'emplois durant la même période qui a évolué avec une tendance beaucoup plus soutenue.

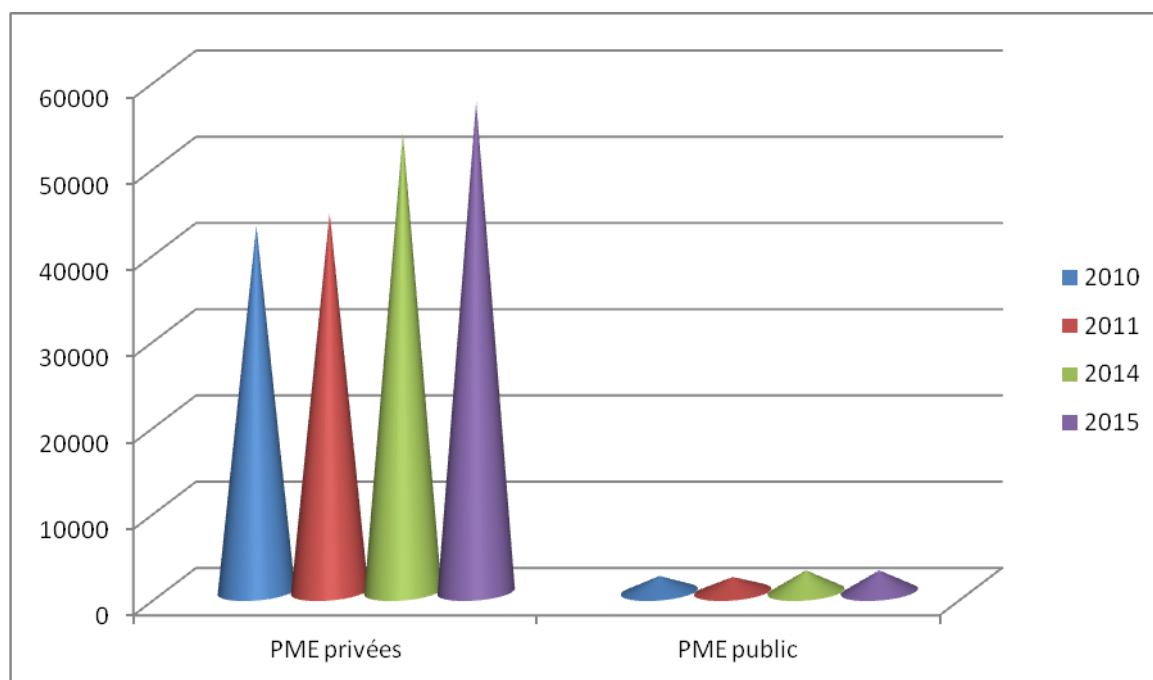
1-3-7- Evolution da la part d'emploi crée par type de PME

Tableau n°26: Evolution da la part d'emploi crée par type de PME

	2010	2011	2014	2015	%
PME privées	42485	43927	53151	56849	95,85
PME public	1812	1701	2464	2464	4,15
Total	60377	45628	55615	59313	100

Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois et des PME, wilaya de Bejaia, 2015

Graphe n°12 : Evolution de la part d'emploi créée par type de PME



Source : Etabli à partir des données de la direction d'emplois et des PME, wilaya de Bejaia, 2015.

Au premier semestre de l'année 2015, l'emploi cumulé dans les PME tous types confondus, est de 59 313 entités parmi ses dernier 56 849 représente la part d'emploi dans les PME privées, Par rapport à 2011, il a progressé de 23.07%. L'emploi dans les PME privées a évolué de 22.73%.

1-4- les dispositifs d'aide à la création d'emploi

Dans ce qui suit nous essayerons d'éclaircir le point des dispositifs dans la création d'activité dans la wilaya de Bejaia.

1-4-1- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

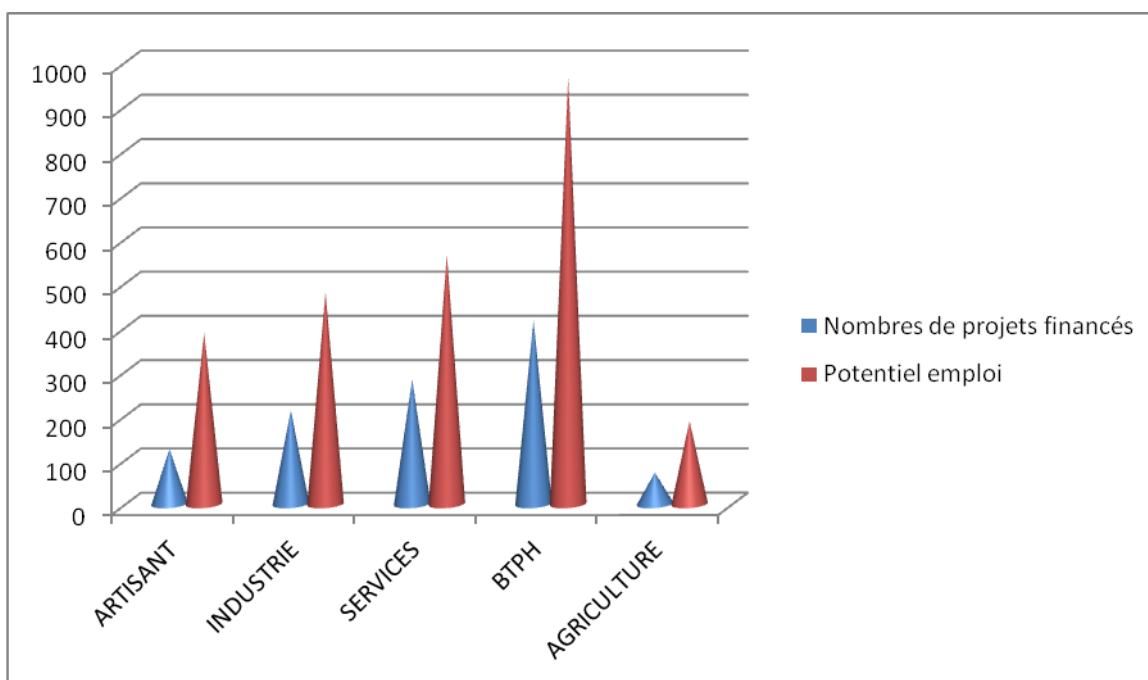
A- Projets financés par branche d'activité

Tableau n°27 : Projets financés par branche d'activité

Secteur d'activité	Nombre de projets financés	Potentiel emplois	Montant global de l'investissement	Cout moyen d'un projet	Cout moyen de création d'un emploi
ARTISANAT	124	387	402312341	3244454,36	1039566,77
INDUSTRIE	212	480	852821216	4022741,58	1776710,87
SERVICES	282	565	857934643	3042321,43	1518468,39
BTPH	416	965	1517289705	3647331,02	1572320,94
AGRICULTURE	71	187	342581991	4825098,46	183189,26
TOTAL	1105	2584	3972939896	3595420,72	1537515,44

Source : Direction d'emplois, 2015.

Graphe n°13 : Projets financés par branche d'activité



Source : Direction d'emplois, 2015.

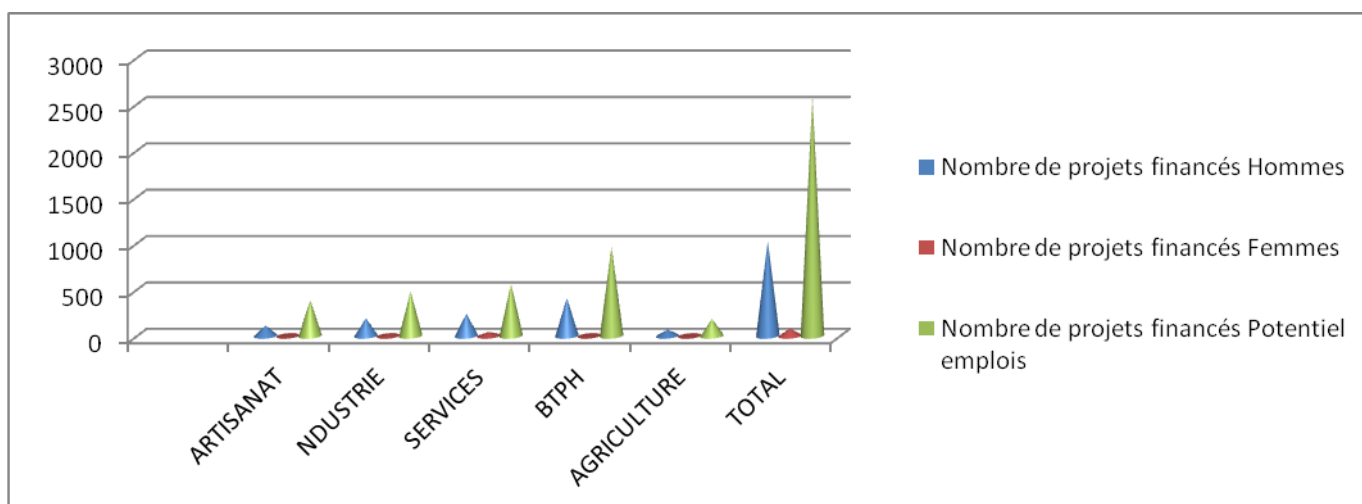
B- Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Tableau n°28: Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Secteur d'activité	Nombre de projets financés		Potentiel emplois
	Hommes	Femmes	
ARTISANAT	115	9	387
INDUSTRIE	192	20	480
SERVICES	239	43	565
BTPH	410	6	965
AGRICULTURE	69	2	187
TOTAL	1025	80	2584

Source : Direction d'emplois, 2015.

Grphe n°14 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois 2015

Le dispositif de création d'emploi ANSEJ a financé **1105** projets du 02/01/2015 au 31/12/2015 ce qui a permis de créer un total de **2584** emplois dont la majorité est dans le secteur du **BTPH**, suivi des services et l'industrie avec respectivement **565** et **480** emplois générés.

1-4-2- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

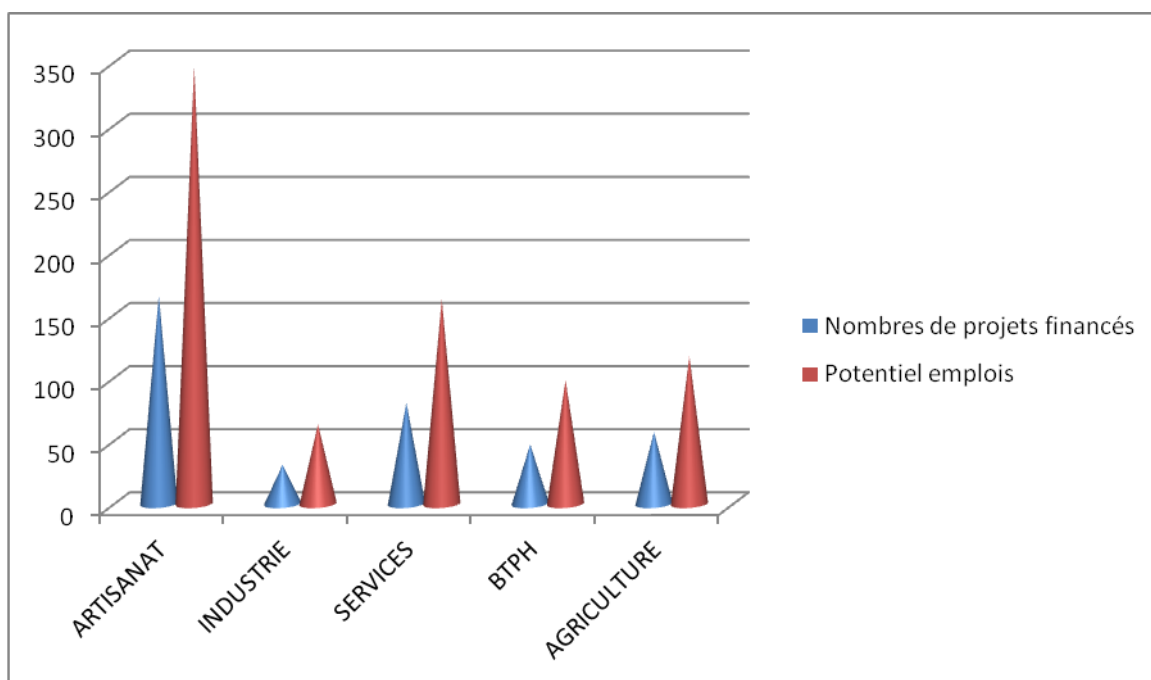
A- Projets financés par branche d'activité

Tableau n°29 : Projets financés par branche d'activité

Secteur d'activité	Nombre de projets financés	Potentiel emplois	Montant global de l'investissement	Cout moyen d'un projet	Cout moyen de création d'un emploi
ARTISANAT	165	347	568877660	3447743,39	1639416,89
INDUSTRIE	31	63	196790446,9	6348078,93	3123657,89
SERVICES	80	162	261362980	3267037,25	1613351,73
BTPH	47	98	207790941	4421083,85	2120315,72
AGRICULTURE	57	117	294552196	5167582,39	2517540,14
TOTAL	380	787	1529374224	22651525,81	11014282,37

Source : Direction d'emplois, 2015.

Graph n°15: Projets financés par branche d'activité



Source : Direction d'emplois, 2015.

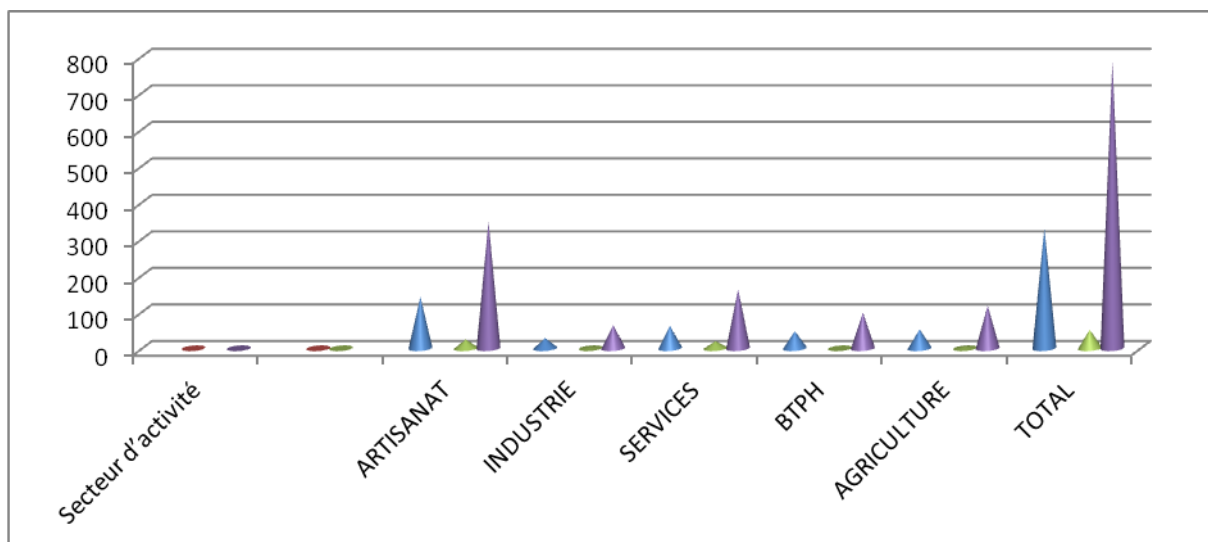
B- Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Tableau n°30 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Secteur d'activité	Nombre de projets financés		Potentiel emplois
	Hommes	Femmes	
ARTISANAT	141	24	347
INDUSTRIE	28	3	63
SERVICES	61	19	162
BTPH	47	0	98
AGRICULTURE	52	5	117
TOTAL	329	51	787

Source : Direction d'emplois 2015

Graphe n°16 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre



Source : Etabli à partir les données de la direction d'emplois 2015

Le dispositif de création d'emplois **CNAC** a financé **380** projets du 02/01/2015 au 31/12/2015 créant un total de **787** emplois dont la majorité dans l'Artisanat avec **347** emplois créés.

1-4-3-Evolution de la création de micro entreprise ANSEJ- CNAC (2010-2015)

Tableau n°31: Evolution de la création de micro entreprise ANSEJ- CNAC (2010-2015)

	ANSEJ		CNAC		TOTAL	
	Projets financés	Potentiel emplois	Projets financés	potentiel emplois	Projets financés	Potentiel emplois
2010	1240	3834	159	361	1399	1395
2011	1794	4117	283	573	2077	4690
2012	4096	7315	743	1293	4839	8608
2013	1637	3310	536	1029	2173	4339
2014	1522	3574	461	952	1983	4526
2015	1105	2584	383	793	1488	3377
TOTAL	11394	24734	2565	5001	1395	29735

Source : Direction d'emplois 2015

Les dispositifs de création d'emplois **CNAC** et **ANSEJ** ont contribués à la création de **29735** emplois durant la période **2010-2015**, l'année **2012** se distingue avec pas moins de **8608** emplois créés.

1-5-Récapitulatif des emplois créés en 2015

Tableau n°32: Récapitulatif des emplois créés en 2015

SECTEUR	Année 2015		
	<i>temporaires</i>	<i>Permanant</i>	<i>Total</i>
Placement classique	18317	1056	19373
Agence privé de l'emploi	639	/	639
DAIP	/	1570	1570
CNAC	/	423	423
ANSEJ	/	2584	2584
ANGEM	/	3005	3005
DAS	9859	/	9859
COMMERCE	/	5736	5736
TRANSPORT	/	140	140
AGRICULTURE	960	7	967
TOTAL	29675	14521	44296

Source : Direction d'emplois, 2015.

En se basant sur les informations contenues dans le tableau, le récapitulatif des emplois montre que la majorité de ces derniers créés par l'ANGEM avec un près de 3005 emplois, suivi par l'ANSEJ avec 2584 emplois créés et CNAC qui possède l'importance avec 423 emplois en 2015.

Contraintes rencontrés par les dispositifs CNAC ANSEJ

Difficultés d'ordres administratifs à savoir la lenteur de la délivrance de la carte fiscale (02 mois) pour les promoteurs.

Le non respect par certaines banques des délais conventionnels de traitement des dossiers fixés à 02 mois après dépôt bancaire ; comme elles tardent à délivrer les conventions de crédits bancaires.

Difficultés rencontrés par les promoteurs chômeurs à réunir le montant de l'apport personnel

Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête

Après avoir collectées, les données statistiques sur les PME de la wilaya de Bejaia au niveau de la direction des PME, la direction d'emploi, nous avons choisi la population de notre échantillon qui se compose des PME de cette région. Ainsi que, le questionnaire comme étant l'instrument de collecte de données afin de recueillir les données nécessaires qui nous

permettrons de répondre à notre problématique de recherche. Cette section sera architecturée de la manière suivante : une présentation des notions d'échantillonnage et de population, suivie par une analyse des résultats de l'enquête.

2-1-Présentation de l'enquête de terrain

Notre enquête de terrain consiste à essayer d'évaluer l'efficacité des PME, privées, à travers leur contribution à la création d'emploi et par conséquent la résorption du chômage, autrement dit vérifier les deux l'hypothèse de ce travail, pour pouvoir tester et analyser ses hypothèses, nous avons utilisé une technique de recherche adéquate qui est l'enquête par le questionnaire.

La technique de l'échantillonnage se définit comme étant une technique qui consiste à « *choisir, selon des critères définis à l'avance un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier* »¹.

2-1-1-La population

Les manuels de méthodologie des sciences sociales définissent la population comme étant « *un ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations. C'est ce qu'on appelle aussi la population-mère* »².

Dans le présent travail, le terrain d'enquête est constitué de l'ensemble des communes de la wilaya de Béjaia, la population de l'enquête, quant à elle, est constituée des petites et moyennes entreprises privées exerçant dans la wilaya de Béjaia.

2-1-2-L'échantillon

Une fois la population de l'enquête déterminée, l'enquête de terrain doit obéir à l'impératif de définir un échantillon d'entreprises susceptibles d'être enquêtées.

¹ Aktouf, Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations, Ed. Les presses de l'Université du Québec, Montréal, 1987, p.72.

² Idem.

Tableau N°33: La taille de l'échantillon de notre enquête

	Références	Pourcentage %
Distribués	35	85.71%
Non récupérés	5	14.29%
Récupérés	30	100%

Source: Etabli par nos soins à partir les entreprises enquêtées.

2-1-3- Le contenu de questionnaire

Pour cerner toute les informations liées au rôle joué par les petites et moyennes entreprises à la création d'emploi, situé dans la wilaya de Bejaia, nous avons confectionné un questionnaire qui comporte **25** questions réparties en trois **03** grands axes :

- Identification et caractéristiques de l'entreprise : il comprend notamment le lieu d'implantation, la taille, le statut juridique, l'origine de l'activité et le secteur d'activité.
- Profil de promoteur : se compose essentiellement de, le niveau de formation, la situation avant la création de l'activité, l'origine de créateur de l'entreprise et la motivation qui ont conduit le promoteur à créer son entreprise.
- Le rôle des PME dans la création d'emploi et dispositif d'aide à la création d'emplois : celui-ci traite, le nombre des salariés, leurs évolutions, le nombre de l'emploi, répartition des salariés par catégories professionnelle, la nature d'emploi. Aussi, cette partie s'intéresse aux dispositifs d'aide à la création d'entreprise, dont il traite du type de dispositif ou s'inscrit l'entreprise, base sur la quel s'est orienté le choix du projet, niveau de satisfaction quant au dispositif, les difficultés rencontrés lors de la phase réalisation et de l'exploitation de l'entrepris.

2-1-4-Objet et déroulement de l'enquête

Les PME privées sont une réalité incontournable et le rythme de leur création dans notre wilaya reste élevé, elles occupent une place stratégique par leur nombre qui attient les **21 026** Unité à la fin de l'année 2015. Par conséquent les pouvoir publics essaient de mettre au pointe

des mesures incitatives favorables au marché pour engendrer la productivité et faisant en sorte qu'elles continuent de jouer un rôle créateur et dynamique d'emploi. De ce fait, notre présente enquête vise essentiellement à :

- Faire ressortir les caractéristiques de ces entreprises (la taille de l'entreprise la nature d'activité, la forme juridique)
- Dans quelles mesures, les dispositifs d'aide et soutien aux promoteurs de la wilaya de Bejaia contribuent-elle à la création d'activité.
- Dans quelles mesures, les PME contribuent-elle à la création de l'emploi.

Pour répondre aux questions posées, nous avons élaboré un questionnaire de 25 questions destinés aux entrepreneurs ou autres dirigeants des entreprises enquêtées. Notre enquête sur le terrain a débuté au début du mois de février et s'est achevée vers la fin du mois d'avril.

2-2- Analyse et interprétation des résultats

Nous allons procéder d'un part à la présentation des résultats de notre enquête, d'autre part à l'analyse de ces derniers tous en finissant notre travail de recherche par des recommandations.

2-2-1-Identification et caractéristique de l'entreprise

Dans cette partie, nous présenterons d'une manière générale les résultats de notre étude exploratoire

A-La date de création de l'entreprise

La première caractéristique étudiée est relative à la date de création de l'entreprise dont nous avons retenu deux intervalles lors du dépouillement des questionnaires exploitables. Le premier intervalle est inclus entre 2001 et 2008, Le second intervalle commence de 2008 à ce jour. L'intérêt de ce tableau est de mesurer l'impact des textes de lois sur la promotion de l'activité entrepreneuriale en Algérie en prenant la wilaya de Béjaia comme un échantillon représentatif.

Tableau n°34 : La date de création de l'entreprise

Date de création	Nombre d'observations	Taux (%)
2001-2008	18	60%
2008-2014	12	40%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Tout les 30 entreprises de notre enquête dans la wilaya de Béjaia, ont été créées à partir de 2001 c'est-à-dire après la promulgation du code d'investissement de 1993 et le nouveau code la loi d'orientation de la promotion de la PME en 2001. Ces résultats confirment que les lois promulguées par les pouvoirs publics en Algérie ont eu un effet appréciable sur l'entrepreneuriat. Mieux encore, et selon les statistiques du tableau qui sont plus au moins équilibré, le nombre d'entreprises créées entre 2001 et 2008 est élevé dans l'échantillon avec pas moins de 18 entreprises représentant ainsi un taux de 60%, et un taux de 40% pour celle qui son créés dans la période de 2008 à nos jour cela indique que il ya une stabilité en terme de création d'entreprises depuis 2001.

B-La répartition de l'échantillon selon la forme juridique

La première caractéristique présentée est relative au statut juridique des entreprises enquêtées pour essayer de voir quelle forme juridique est la plus choisie par les entrepreneurs de la wilaya de Béjaia.

Tableau n °35: La répartition de l'échantillon selon la forme juridique

Forme juridique	Nbre de réponse	%
EURL	2	6,70%
SPA	1	3,30%
SNC	3	10%
Individuelle	12	40%
SARL	12	40%
TOTAL	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Les entreprises individuelle et les SARL (société à responsabilité limitée) représente le même pourcentage avec Plus d'un tiers (40%) des entreprises enquêtées, suivi par des SNC (société au nom commun) avec près de 10%, les EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) avec 6.7% et enfin les SPA (société par action) ferment la marche avec 3,3% des entreprises enquêtées.

C-La répartition de l'échantillon selon l'origine de l'activité d'entreprise

Tableau n°36: La répartition de l'échantillon selon l'origine de l'activité d'entreprise

L'origine de l'activité d'entreprise	Nbre de réponse	%
Une nouvelle création	20	66,70%
Une reprise d'une activité déjà existante	9	30%
Une extension	1	3,30%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

On remarque que les 66,7% des PME enquêtées ont affirmée que l'origine de leur activité est une nouvelle création, et un taux de 30% pour les reprises d'une activité déjà existante, par contre la création des PME à l'origine d'une extension représente qu'un 3,3% de la totalité. Nous pouvons expliquer cette dominance des PME qui possède le caractère d'une nouvelle création par l'absence de ce type d'entreprises avant les années 1990, donc avant la mise en ouvre des textes de lois sur la promotion de l'activité entrepreneuriale, les PME privées à été abandonnées.

D-La répartition de l'échantillon selon la taille d'entreprise

La taille des entreprises se mesurant par le nombre des employés, les 30 entreprises qui constituent notre échantillon se répartissent d'une manière plutôt conforme entre les différentes classifications des entreprises selon la taille, rendant ainsi l'échantillon homogène comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°37 : La répartition de l'échantillon selon la taille d'entreprise

Catégorie de l'entreprise	Tranche d'effectifs	Nombre d'observation	Taux (%)
Micro entreprise	1-9 employés	18	60%
Petite entreprise	10-49 employés	8	26.7%
Moyenne entreprise	50-249 employés	4	13.3%
Total		30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Selon ce tableau, les tailles des entreprises sont présentes dans cet échantillon avec des taux différents, on remarque que sur 30 entreprises enquêtés, les micros entreprise représentent plus de la moitié de ces entreprises avec un taux de 60%. Ainsi, les petites entreprises et les moyenne entreprises représentent respectivement près de 26,7% et 13,3%.

Cela confirme bien évidemment avec la réalité du terrain en Algérie où près de 97,37% des entreprises sont de très petites dimensions. Aussi c'est le cas dans la wilaya de Béjaia dont elle représente plus de 93% de nombre total des PME dans les secteurs essentiels.

E-La répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité

Tableau n°38: La répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nbre de réponse	%
Artisanal	7	23,30%
Industrie	3	10%
BTP	11	36,70%
transport	4	13,30%
Autre service	5	16,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Le tableau montre que sur les 30 entreprises de l'échantillon de l'enquête, toutes les branches sont présentes mais avec des proportions différentes. Ainsi, le secteur de PTB arrive en tête avec près d'un tiers des entreprises enquêtées soit 36,7%, suivi par celui de services (transport, autre services) avec près de 30% de l'échantillon, ce qui fait que ces deux secteurs constituent à eux seuls plus de la moitié des entreprises enquêtées.

Cela est confirmée la réalité du terrain en Algérie où les PME sont orientées vers ces deux derniers secteurs, aussi d'après les statistiques de la PME de la wilaya de Béjaia ces deux secteurs restent dominants, malgré que le secteur de services est en première position avec 60%, puis le secteur de BTPH avec 24%, contrairement aux résultats de l'enquête et cela s'exprime par le souci de notre enquête était de cibler toutes les catégories d'entreprises dans la wilaya de Béjaia et il nous semble que notre échantillon cadre parfaitement avec cette exigence, et pour la même raison le secteur de l'artisanat occupe la troisième position avec 23,3, alors que dans la wilaya de Béjaia c'est l'industrie qui occupe la troisième position avec un taux de 14% de la totalité des PME.

2-2-2- Profil de promoteur

A- La répartition de l'échantillon selon le niveau de formation de l'entrepreneur

Tableau n°39 : La répartition de l'échantillon selon le niveau de formation de l'entrepreneur

Le Niveau de formation	Nbre de réponse	%
Niveau primaire	4	13,30%
Niveau moyen	8	26,60%
Niveau secondaire	2	6,70%
Niveau universitaire	11	36,70%
Formation professionnelle	5	16,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Selon ce tableau, les niveaux de formation de l'entrepreneur sont présents dans cet échantillon avec des taux plus au moins équilibrés. Ainsi, près de 36,7% des entrepreneurs déclarent avoir soit un niveau universitaire, le niveau moyen représente un taux de 26,6%, en outre 16,70% déclarent avoir suivi une formation professionnelle.

Nous constatons qu'il suffit de posséder une simple formation pour pouvoir bénéficier des aides soutiens des dispositifs à la création d'emplois.

B-La situation du promoteur avant la création de l'entreprise

Tableau n°40: La situation du promoteur avant la création de l'entreprise

Situation du promoteur	Nombre d'observations	Taux %
Chômeur	8	26,70%
Salarié	13	43,30%
Etudiant	1	3,30%
Employeur	8	26,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

D'après les informations recueillis auprès des 30 entreprises enquêtées, 43,3% des promoteurs étaient des salariés qui possèdent déjà une expérience qui représente leur capacité d'investie dans un domaine d'activité.

26,70% des promoteurs étaient des chômeurs sans perspectives d'emplois, pour cette catégorie créés une entreprise avec les avantages offerts par les dispositifs, était une opportunité a ne pas rater. 26,70% des promoteurs se sont présentés comme étant employeurs,

cela est de fait qu'avant de faire recours aux dispositifs, ils travaillaient dans l'activité mais dans l'informel.

Ce qui concerne les étudiants et leur taux faible qui présente 3,3%, pour eux il n'a pas de temps pour créer une activité. Malgré que les taux sont pas équilibrés, la dynamique de l'entrepreneuriat touche des différentes catégories de la population et cela s'exprime par les aides et les avantages offerts par les dispositifs d'aide à la création d'activité.

C-Les motivations de la création d'entreprise

Cet élément essaiera de lever le voile sur les motivations ayant conduit les entrepreneurs à se lancer dans leurs aventures entrepreneuriales, tout en les proposant lors de l'élaboration du questionnaire de l'enquête de choisir entre un certain nombre de motivations que le tableau ci-après met en évidence en plus des réponses recueillies après l'enquête.

Tableau n°41 : Les motivations de la création d'entreprise

Les motivations de création	Nbre de réponse	%
Expérience professionnelle dans le secteur	11	36,70%
Influence d'une réussite familiale	3	10,70%
Participation au développement local	3	10%
Créer son propre emploi	9	30%
Créer des emplois dans la région	3	10%
Autres	1	3,30%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016

Il s'avère à la lumière de ces réponses que les entrepreneurs de la wilaya de Béjaia sont motivés dans leurs créations d'entreprises par deux éléments essentiels : l'expérience professionnelle dans le secteur et qui arrive en tête des motivations avec 11 entreprises sur 30, soit près de 36,7%. Le second élément est créer son propre emploi avec plus d'un tiers des entreprises (30%), le reste des motivations des entrepreneurs se partage entre la création des emplois dans la région et l'influence d'une réussite familiale la dernière Participation au développement local avec (3 entreprises chacune).

2-2-3-Le rôle des PME dans la création de l'emploi

A-La répartition de l'échantillon selon l'effectif des employés

Nous enchaînons maintenant avec un aperçu sur le nombre d'emplois créés par les entreprises enquêtées depuis leurs entrées en activité, nous avons pris le soin de proposer aux entreprises

enquêtées trois intervalles pour mesurer le nombre d'emplois créés : le premier est inférieur à 10 emplois, le second est compris entre 10 et 50 emplois et le troisième est supérieur à 50 emplois.

Tableau n°42 : La répartition de l'échantillon selon le nombre d'Employés

Nombre d'emplois	Nombre d'observations	Taux (%)
Inférieur à 10 emplois	19	63,30%
Entre 10 et 50 emplois	6	20%
Supérieur à 50 emplois	5	16,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Le tableau n°42 montre que la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaia est génératrice de l'emploi, ce qui est tout à fait logique du fait du sens même de l'entrepreneuriat qui consiste à créer une activité garantissant au moins un emploi à son créateur, malgré que d'après le tableau ci-dessus, il s'est avéré que plus de la moitié des entreprises de notre échantillon d'enquête a pu comme créer Moins de 10 emplois, que nous pouvons considérer des emplois directs tant que ces entreprises en question sont en activité, mais aussi les résultat du tableau n°37 de notre enquête aussi d'après les statistiques de la direction des PME montrant que plus de la moitié de tissu des PME de la wilaya de Béjaia sont de type TPE. Ensuite les entreprises ayant créé entre 10 et 50 emplois qui sont au nombre de 06, enfin, seulement 05 entreprises ont déclaré avoir créé plus de 50 emplois depuis leurs entrées en activité.

B-La répartition de l'échantillon selon la nature d'emploi

Tableau n°43 : La répartition de l'échantillon selon la nature des emplois crée

	Nature des emplois créés			Total
	Pré-emploi	Contrat à durée déterminée (CDD)	Contrat à durée indéterminée (CDI)	
Nombre	11	15	4	30
%	36,70%	50%	13,30%	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

On renseigne d'après ces données sur la nature des emplois créés, on remarque que les pré-emplois et les contrats à durée déterminée constituent la majorité des emplois créés avec successivement 36,7% et 50% cela signifie que la majorité des employés travaillé au sein

des PME avec des contrats à durée déterminée soit en cadre de l'ANEM ou de la DAS et qui durée au maximum 03ans, et pour se désengager en cas de crise.

Donc les PME n'arrivent pas à participer à la création d'emploi à long terme. Par contre les CDI représente un taux faible de 13,3 % car pour l'entreprise ce type de contrat constitué une charge. D'après ces résultats, nous constatons que malgré le rôle important des PME dans la création d'emploi en terme quantitative, le rôle de ces dernières en terme qualitative reste faible.

C-Les dispositifs de création des entreprises

Tableau n°44 : Les dispositifs de création des entreprises

	Nombre de réponse	%
ANSEJ	16	53,30%
CNAC	4	13,30%
ANGEM	2	6,70%
ANDI	8	26,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016

Selon les données on remarque que plus de la moitié des PME enquêté sont crée dans le cadre de l'ANSEJ avec 16 promoteur sur 30, suivi de l'ANDI avec 8 promoteur sur 30. En fin en a 13,3% des entreprises créés dans le cadre au CNAC et 06,7 dans le cadre de l'ANGEM.

D-La base de choix du projet

Tableau n°45 : Répartition de la base de choix du projet

Base de choix	Nombre d'observation	%
Orienté par les services du dispositif	2	6,70%
Lié à vos compétences	10	33,30%
Un conseil d'un ami ou de la famille	9	30%
Sur la base de la rentabilité du projet	4	13,30%
Sur une étude détaillée du marché	5	16,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Le tableau n°45 nous renseigne sur la base de choix du projet, les taux représentés par le choix lié aux compétences des promoteurs et au conseil d'un ami ou de la famille sont presque équilibré pour (33,3%, 30%) successivement, cela peut expliqué le fait qu'ils ont des

compétences dans ce domaine, qui peut être soit une qualification, une expérience, un savoir faire etc.

E-La possibilité de créer les entreprises sans l'aide des dispositifs

Tableau n°46: Possibilité de crée les entreprises sans l'aide des dispositifs

	Nombre d'observation	%
Oui	5	16,67%
Non	25	83,33%
Total	30	10%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

Selon le tableau on remarque que la plupart des promoteurs n'arrivent pas à créer leur propres entreprise sans l'aide du dispositif où s'inscrit son entreprise et cela représente par un taux de 83,33%, contre 16,67 qu'ayant des capacités personnel. Cela indique le rôle important des dispositifs à la création d'entreprise.

F-Les niveaux de satisfaction des divers services reçus par les dispositifs

Tableau n°47 : Répartitions de niveaux de satisfaction des divers services reçus par les dispositifs

	Nombre d'observation	%
Pas du tout satisfait	4	13,30%
Satisfait	18	60%
Très satisfait	8	26,70%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

L'objectif de ce tableau est de claire le degré de satisfaction des différents services reçus par les dispositifs, selon ces résultats la majorité des promoteurs sont satisfaits avec un taux de 60% et de 26,7% qui sont très satisfaits, contre 13,3% qui neont pas du tout satisfaits.

G-Les difficultés rencontrées lors de la phase de la création

Tableau n°48 : Répartitions des difficultés rencontrées lors de la phase de création

Difficultés rencontrées	Nombre d'observation	Taux
Manque d'information	6	20%
Organisation administrative	16	53,33%
Recherche de fonds propres (apport personnel)	1	3,33%
Recherche des fournisseurs	2	6,70%
Recherche du siège d'implantation	1	3,33%
Autre	4	13,33%
Total	30	100%

Source : Réalisé à la base des données de l'enquête, 2016.

On remarque ici, d'après les données de notre enquête que plus de la moitié des promoteurs rencontrés des difficultés d'organisation administrative avec un taux de 53,33% qui a freiné leurs procédures. La recherche des fournisseurs, recherche de fonds propres et la recherche du siège d'implantation représentant des taux faible plus ou moins équilibré et varient entre 3% et 6%. Aussi il existe d'autres difficultés que les promoteurs ont rencontrés pour arrivés en ensemble à un taux de 13,33%. Parmi les inconvénients des dispositifs le manque d'organisation administrative qui constitué un obstacle d'une part pour elle-même dont peuvent pas jouer leur rôle d'une manière efficace et d'autre part pour les jeun ayant la volante de créés une entreprise.

H-Les difficultés rencontrées lors de la phase d'exploitation

Tableau n°49: Répartition des difficultés rencontrées lors de la phase d'exploitation

	Nombre d'observation	%
Difficultés de remboursement du prêt bancaire	8	26,70%
Difficultés de trouver de la clientèle	3	10%
Recherche de personnel qualifié	19	63,30%
Total	30	100%

Source : Réalisé à base des données de l'enquête, 2016.

A travers ce tableau, nous remarquons que 63,3 des promoteurs ont déclarés qu'ils sont rencontrés des difficultés pour trouver du personnel qualifié cela influence directement sur le recrutement dant il est le principal obstacle qui oblige les PME de ne pas faire des contrats à durées indéterminées ce qui confirme les résultats de tableau n°10, suivi par la difficulté de

remboursement du leur prête bancaire avec un taux de 26,7% et en fin 10% des promoteurs ont rencontrés des difficultés de trouver de clientèle cela influence négativement sur la compétitivité des PME donc sur sa capacité de supporter les charges et la difficulté des recruté.

Conclusion

Après avoir recueillis des statistiques aux niveau de la direction de PME et de l'emploi sur la dynamique des PME dans la wilaya de Bejaia, et à la lumière des réponses des questionnaires déposés que nous avons analysé et interpréter , nous avons constaté que à partir des années 2000 la dynamique des PME privée à connu une croissance remarquable en terme quantitative surtout avec l'appui des dispositifs d'aide a la création d'entreprise. On peut aussi considérer que les PME privé de la wilaya de Béjaia ont contribués à réaliser certains objectifs de façon partielle à la création d'emplois et cela dépend de la taille d'entreprise, et à répondre aux besoins de certains secteurs par exemple (BTP), mais elles sont loin d'arriver aux objectifs dits stratégiques.

CHAPITRE IV:
LE ROLE DES PME PRIVEES DANS
LA CREATION D'EMPLOIS
« CAS DE LA WILAYA DE BEJAIA »

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La perspective de recherche dans laquelle nous nous sommes lancés dans ce travail nécessitait une démarche articulée sur le rôle apporté par les PME en matière de création d'emploi, nous avons tenté de faire l'état des lieux des PME en Algérie et plus particulièrement dans la wilaya de Bejaia.

Au premier chapitre, nous nous sommes basés sur les notions théoriques de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur et ses caractéristiques, l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et ses types. Dans le deuxième chapitre et après avoir présenté les aspects théoriques sur l'entrepreneuriat, nous avons essayé d'aborder un cadre théorique plus précisément sur les petites et moyenne entreprises, nous nous sommes concentré sur les différentes définitions, ses caractéristiques et ses approches de délimitation et classification puis nous avons essayé d'aborder la création d'emploi où nous avons expliqué les différents politiques d'emploi, leur phases d'élaboration et leur rôle.

Dans le troisième chapitre, nous avons essayé d'analyser la dynamique des PME à travers ses caractéristiques son évolution, son poids dans l'économie algérienne, et ses contraintes de développement, on a présenté dans ce chapitre les différentes politiques d'emplois mise en œuvre par l'Etat algérien à savoir le programme d'emploi des jeunes (PEJ), le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ), et le dispositif d'aide à la création d'emploi, puisque nous avons parlé dans le deuxième chapitre des politiques d'emploi. Enfin, nous avons utilisé les statistiques disponibles sur les PME et on a déterminé l'impact des PME sur la création d'emploi, et dans le but d'apprécier notre travail nous avons consacré le quatrième chapitre à la présentation de la wilaya de Béjaia comme un cas particulier qui constitue le terrain de notre investigation.

Après avoir recueilli l'information à travers l'analyse des statistiques disponibles sur les PME en Algérie et les données de la direction des PME et d'emploi de la wilaya de Béjaia, le dépouillement des réponses contenues dans le questionnaire, a permis l'obtention de quelques résultats plus au moins intéressants :

Après plus de trois décennies d'une économie planifiée où l'intervention de l'État dans la sphère économique est dominante, l'Algérie s'est engagée dans une nouvelle forme économique basée sur l'initiative privée. Cette nouvelle stratégie qui se base sur la réhabilitation et l'encouragement du secteur privé constitue l'axe principal de la nouvelle politique économique adoptée à partir des années 1990. Cette mutation de l'économie algérienne a entraîné un développement important des PME lors de la dernière décennie. En effet, les PME privées regroupent la majorité des entreprises en Algérie avec un taux égal à 99,92% en 2013 c'est le cas dans la wilaya de Béjaia où elle représente un taux de 99,80%.

Cependant, un déséquilibre est enregistré au niveau de la répartition spatiale (régionale) où la majorité des PME se concentrent dans la région nord. Cette disparité engendre une disparité du développement de ces régions. Les statistiques du ministère de la PME montrent que les

PME se concentrent principalement dans le secteur des services et le secteur des BTPH, c'est le cas dans la wilaya de Béjaïa.

L'analyse des différentes statistiques montre que les PME contribuent d'une manière efficace à la création d'emploi, mais en terme qualitatifs reste faible, cette faiblesse tient aux difficultés de transition du secteur privé puisqu'il est toujours en phase embryonnaire et que les investissements se concentrent autour des secteurs peu créateurs d'emploi tels que le commerce et les services. La dominance des TPE dans les tissus des entreprises en Algérie et leurs capacités à créer de l'emploi reste très limitée.

Par ailleurs, il est important de noter que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont présentés à travers les différents programmes (ANSEJ, CNAC et ANDI) qui s'inscrivent dans une politique de promotion des investissements et de préservation de l'emploi. Globalement, ces dispositifs ont contribué durant la dernière décennie à améliorer, même avec des résultats mitigés, non seulement le niveau de l'emploi, mais aussi l'accroissement du nombre d'entreprises.

L'emploi dans la wilaya de Bejaïa a connu une évolution appréciable durant ces dernières années. Cette situation est le résultat de la politique mise en place par les pouvoirs publics à travers les programmes d'investissements et de relance économique et les programmes sociaux mis en place. Les dispositifs de création d'emplois qui ont financé un nombre très important de jeunes entrepreneurs ont contribué d'une manière plus ou moins efficace à la réduction du taux de chômage.

La contribution du secteur privé à cette évolution en fait un acteur majeur du développement que l'Etat doit continuer à encourager et à soutenir. Aussi, le lancement des nouveaux projets et programmes à réaliser au titre de l'année 2015, notamment la réalisation de la pénétrante reliant la wilaya à l'autoroute Est-Ouest, la réalisation des nouveaux programmes de logements, la relance des équipements socio-éducatifs et sportifs et le projet de la raffinerie d'EL-KSEUR, la réhabilitation et la création des zones d'activités auront un impact important dans la création de l'emploi.

Cependant, outre les résultats positifs obtenus il n'en demeure pas moins qu'à l'avenir de nouveaux défis sont à relever notamment, l'amélioration de la qualité de l'emploi et la lutte contre l'emploi informel, réduire l'importance des emplois temporaires et précaires, adapter la formation au marché de l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Date : / /

N° du questionnaire :

A- Identification et Caractéristiques de l'Entreprise

01- Nom ou raison sociale :

02-Adresse (lieu d'implantation) :

03- Année d'entrée en activité :

04- Veuillez indiquer la forme juridique de votre entreprise :

SPA SARL SNC
EURL Individuelle

05- Quelle est l'origine de l'activité d'entreprise :

Une nouvelle création
Une reprise d'une activité déjà existante
Une extension

06- Veuillez classer votre entreprise selon les catégories suivantes :

Micro entreprise (1 à 9 salariés) TPE
Petite entreprise (10 à 49 salariés) PE
Moyenne entreprise (50 à 250 salariés) ME

07- Veuillez indiquer le secteur d'activité de votre entreprise :

Industriel Agricole Transport
Artisanal B.T.P Autres Services

B- Profil du promoteur :

8- Le sexe de promoteur :

Féminin Masculin

9- Age :.....

10- Quelle est l'origine du créateur de l'entreprise?

Locale (de la wilaya de Bejaia)
Nationale (autre que la wilaya de Bejaia)

11- Quel est le niveau de formation de l'entrepreneur ?

- Niveau primaire
- Niveau moyen
- Niveau secondaire
- Niveau universitaire
- Formation professionnelle

12- La situation du promoteur avant la création de l'entreprise :

- Etudiant chômeur
- Employeur salarié

13- Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à créer votre entreprise :

- Expérience professionnelle dans le secteur
- Influence d'une réussite familiale
- Participation au développement local
- Créer son propre emploi
- Créer des emplois dans la région

C- Le rôle des PME dans la création de l'emploi :

14-L'effectif des employés dans votre entreprise ?

- Au début de votre activité : Homme
- Femme
- L'effectif actuel : Homme
- Femme

15-Répartition des salariés par catégorie professionnelle ?

	2011	2012	2013	2014	2015
Cadre					
Agent de maîtrise					
Agent d'exécution					
Total					

16-Quelle est le nombre d'emploi que vous crée depuis votre entrée en activité ?

- Zéro employé
- Moins de deux employés
- Entre deux et neuf employés
- Entre dix et cinquante employés
- Plus de cinquante employés

17-Quelle est la nature de vos emplois créés ?

- Pré-emploi
- Contrat durée déterminé (CDD)
- Contrat durée indéterminé (CDI)

18-Dans quel dispositif s'inscrit votre entreprise ?

- ANSEJ (agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes)
- CNAC (caisse nationale d'aide aux chômeurs)
- ANGEM (agence nationale de gestion du microcrédit)
- ANDI (agence nationale de développement de l'investissement)

19-Sur quelles bases avez-vous choisi votre projet ?

- Orienté par les services du dispositif
-

Lié à vos compétences

Un conseil d'un ami ou de la famille

Sur la base de la rentabilité du projet

Sur une étude détaillée du marché

20- Sans l'aide de ce dispositif comptez vous créer votre entreprise tout seul ?

Oui

Non

21- Etes- vous satisfait des divers services reçus par le dispositif ou s'inscrit votre entreprise ?

Pas du tout satisfait

Satisfait

Très satisfait

22- Après avoir déposé votre dossier, avez-vous attendu longtemps pour avoir l'accord du dispositif ?

Oui

Non

23- Est-ce que vous arrivez au remboursement de votre crédit dans les délais fixés ?

Oui

Non

24- Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la phase de réalisation de votre entreprise ?

Manque d'informations

Organisation administrative

Recherche de fonds propres (apport personnel)

Recherche de fournisseurs

Recherche du siège d'implantation

25- Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la phase d'exploitation de votre entreprise ?

Difficultés de remboursement du prêt bancaire

Difficultés de trouver de la clientèle

Recherche de personnel qualifié

Autre (précisez)

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre I : Aspects théorique sur l'entrepreneuriat	4
Introduction	
Section 1 : L'entrepreneuriat et l'entrepreneur	4
1-1-Définition et métiers de l'entrepreneuriat	4
1-1-1-Sans étymologique sur le terme.....	4
1-1-2-Définition de l'entrepreneuriat	4
1-1-3-Aperçu historique sur l'entrepreneuriat.....	6
1-2-L'entrepreneur - acteur de l'entrepreneuriat	6
1-2-1- Sans étymologique sur le terme.....	6
1-2-2- Définition.....	7
1-2-3-Les caractéristiques de l'entrepreneure	7
Section 2 : La création d'entreprise	8
2-1-L'esprit d'entreprendre	9
2-2-La création de l'entreprise.....	9
2-2-1 Types de créations d'entreprises.....	10
Conclusion	
Chapitre II : La PME et la création d'emplois	12
Introduction	
Section 1 : Cadre général sur la PME	12
1-1-Définition et caractéristiques des PME	12
1-1-1-Définition de la PME	12
1-1-2- Les caractéristiques et spécificités des PME.....	14
1-1-3-Le financement de la PME privée	15
2-Les approches de délimitation et classification de la PME.....	16
1-2-1-Le critère endogène	16
2-2-2-Critère exogènes	18
Section 2 : La création d'emplois	22
2-1-Définition.....	22
2-2-Les réformes des politiques de l'emploi.....	22
2-3- Les différents politiques d'emplois.....	23
2-4-Le rôle des politiques de l'emploi	24
Conclusion	
Chapitre III : Le développement des PME et la création d'emplois en Algérie	25
Introduction	
Section 01 : La dynamique des PME en Algérie	25
1-1-Caractéristiques des PME Algériennes.....	28
1-1-1 La PME Algérienne est de type TPE	29
1-1-2 Diversité dans la répartition spatiale des PME	30
1-2-Les évolutions des PME an Algérie.....	31

1-2-1-L'évolution des PME nationales selon le secteur juridique durant la période 2001-2013	31
1-2-2-Répartition des PME privées par secteur d'activité.....	32
1-2-3-Mouvement constaté dans la démographie des PME privées en 2013.....	33
1-2-4-Projets d'investissement déclarés par secteur juridique en 2013	33
1-2-5-Répartition cumulée des projets d'investissement déclaré dans la période 2002-2013	34
1-2-6-Projet d'investissement déclaré par tranche d'effectif en 2013	35
1-3- Poids et le rôle des PME dans l'économie algérienne.....	35
1-3-1-La contribution de la PME privées a la valeur ajoutée	35
1-3-2-La contribution au commerce international	36
1-3-3-La contribution à l'emploi	36
1-4-Les contraintes de développement des PME en Algérie	36
1-4-1-Les contraintes financières	37
1-4-2-Les contraintes relatives au marché de travail	37
1-4-3-Les contraintes d'informations	38
1-4-4-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire	38

Conclusion

Section 02 : La création d'emplois en Algérie	39
2-1- Les rétrospectives des politiques d'emploi en Algérie	39
2-1-1- Le programme d'emploi des jeunes (PEJ)	39
2-1-2- Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ)	40
2-1-3- Le dispositif d'aide a la création d'emploi	40
2-2-L'impact des PME sur la création d'emploi	44
2-2-1- Part de l'emploi détenue par type de PME	44
2-2-2- Taux de croissance des PME et des emplois déclarés	45
2-2-3- Part de la création nette d'emplois par classe de taille des entreprises	46

Conclusion

Chapitre IV : le rôle des PME privées dans la création d'emplois « Cas de la wilaya de Bejaia »	47
--	-----------

Introduction

Section 1 : Etat des lieux sur la PME de la wilaya de Bejaia	47
1-1-Présentation de la wilaya de Bejaia	47
1-1-1-Situation géographique de la wilaya de Bejaia.....	47
1-2- L'état des lieux sur les PME de la wilaya de Bejaia	49
1-2-1- Présentations de secteurs des PME de la wilaya de Bejaia.....	49
1-2-2- Les secteurs d'activités dominants (PME privées)	50
1-2-3- Répartition des PME par tranche d'effectif	51
1-3-Populations et l'emploi de Bejaia.....	52
1-3-1- Evolution de la population de la wilaya de Bejaia.....	52
1-3-2- Demandes d'emploi enregistrées.....	53
1-3-3- Offres d'emploi enregistrées.....	55
1-3-4- Placement = (HORS DAIP)	56

1-3-5- Situations récapitulatives l'année 2015	57
1-3-6- Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail	58
1-3-7- Evolution de la part d'emploi créée par type de PME.....	59
1-4- Les dispositifs d'aide à la création d'emploi	60
1-4-1- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)	60
1-4-2- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)	62
1-4-3-Evolution de la création de micro entreprise ANSEJ- CNAC (2010-2015).....	64
1-5-Récapitulatif des emplois créés en 2015	65
Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête.....	65
2-1-Présentation de l'enquête de terrain	66
2-1-1-La population	66
2-1-2-L'échantillon	66
2-1-3- Le contenu de questionnaire	67
2-1-4-Objet et déroulement de l'enquête	67
2-2- Analyse et interprétation des résultats	68
2-2-1-Identification et caractéristique de l'entreprise	68
2-2-2- Profit de promoteur	72
2-2-3-Le rôle des PME dans la création de l'emploi.....	73
Conclusion	
Conclusion générale	74
Bibliographie.....	75
Annexes	77

Liste des tableaux

- Tableau n° 01** : définition d'union européenne des PME
- Tableau n° 02**: La typologie des PME/PMI en Algérie
- Tableau n°03** : Les critères de la Small business administration(SPA)
- Tableaux n°04** : Mouvement des PME privées par tranches d'effectif en 2013
- Tableau n°05** : L'évolution des PME nationales selon le secteur juridique durant la période 2001-2013
- Tableau n°06** : Répartition des PME privées par secteur d'activité
- Tableau n°07** : Mouvement constaté dans la démographie des PME privé en 2013
- Tableau n°08** : Projets d'investissement déclarés par secteur juridique en 2013
- Tableau n° 09**: Répartition cumulée des projets d'investissement déclaré dans la période 2002-2013
- Tableau n° 10** : Projet d'investissement déclaré par tranche d'effectif en 2013
- Tableaux n° 11**: Evolution de la part de l'emploi par type de PME de 2004-2013
- Tableaux n°12** : Taux de croissance des PME et des emplois déclarés de 2001
- Tableaux n° 13** : Part de la création nette d'emplois par classe de taille des entreprises en 2013
- Tableau n°14**: Evolution de la population PME pendant les six dernières années selon le secteur juridique
- Tableau n°15**: PME privées par secteur d'activité
- Tableau n°16** : Mouvements des PME privées par tranches d'effectif
- Tableau n°17** : Evolution de la population de la wilaya de Bejaia de 1987 à 2011
- Tableau n°18** : Situation de l'emploi dans la wilaya
- Tableau n°19**: Demandes d'emploi selon la tranche d'âge et le genre
- Tableau n°20**: Demandes d'emploi selon la qualification et le genre
- Tableau n°21** : Offres d'emploi selon le secteur juridique et la branche d'activité
- Tableau n°22** : Placements effectués par branche d'activité et secteur juridique
- Tableau n°23**: Placements effectués par niveaux de qualification et genre
- Tableau n°24**: Situations récapitulatives l'année 2015
- Tableau n°25** : Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail
- Tableau n°26**: Evolution da la part d'emploi crée par type de PME
- Tableau n°27** : Projets financés par branche d'activité
- Tableau n°28** : Projets financés par branche d'activité et selon le genre
- Tableau n°29** : Projets financés par branche d'activité
- Tableau n°30** : Projets financés par branche d'activité et selon le genre CNAC (2010-2015)
- Tableau n°31**: Evolution de la création de micro entreprise ANSEJ- CNAC (2010-2015)
- Tableau n°32**: Récapitulatif des emplois créent en 2015
- Tableau N°33**: La taille de l'échantillon de notre enquête
- Tableau n°34** : La date de création de l'entreprise
- Tableau n°35**: La répartition de l'échantillon selon la forme juridique
- Tableau n°36**: La répartition de l'échantillon selon l'origine de l'activité d'entreprise
- Tableau n°37** : La répartition de l'échantillon selon la taille d'entreprise

- Tableau n°38:** La répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité
- Tableau n°39 :** La répartition de l'échantillon selon le niveau de formation de l'entrepreneur
- Tableau n°40:** La situation du promoteur avant la création de l'entreprise
- Tableau n°41 :** Les motivations de la création d'entreprise
- Tableau n°42 :** La répartition de l'échantillon selon le nombre d'Employés
- Tableau n°43 :** La répartition de l'échantillon selon la nature des emplois créés
- Tableau n°44 :** Les dispositifs de création des entreprises
- Tableau n°45 :** Répartition de la base de choix du projet
- Tableau n°46:** Possibilité de créer les entreprises sans l'aide des dispositifs
- Tableau n°47 :** Répartitions de niveaux de satisfaction des divers services reçus par les dispositifs
- Tableau n°48 :** Répartitions des difficultés rencontrées lors de la phase de création
- Tableau n°49:** Répartition des difficultés rencontrées lors de la phase d'exploitation

Liste des figures

Figure n° 01 : Création nette des PME privées par région

Figure n°02 : Evolution de la population PME pendant les six dernières années selon le secteur juridique

Figure n°03 : Population de secteurs d'activité des PME privé de la wilaya de Bejaia

Figure n° 04: Mouvements des PME privées par tranches d'effectif

Figure n°05: Demandes d'emploi selon la tranche d'âge et le genre

Figure n°06 : Demandes d'emploi selon la qualification et le genre

Figure n°07: Les motivations de la création d'entreprise

Figure n°08: La répartition de l'échantillon selon le nombre d'Employés

Figure n°09: Offres d'emploi selon le secteur juridique et la branche d'activité

Figure n°10 : Placements effectués par branche d'activité et secteur juridique

Figure n11: Placements effectués par niveaux de qualification et genre

Figure n°12: Situations récapitulatives l'année 2015

Figure n°13 : Evolutions de l'activité d'intermédiation sur le marché de travail

Figure n°14 : Evolution da la part d'emploi crée par type de PME

Figure n°15 : Projets financés par branche d'activité

Figure n°16 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Figure n°17: Projets financés par branche d'activité

Figure n°18 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Liste des abréviations

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissement.

ANSEJ : Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeune.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit.

ANEM :

AGI : Autorisations Globales d'Importations.

BTP : Bâtiment Travaux Publique.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CNI : Conseil National de l'Investissement.

C.S.V : Comité de Sélection et de Validation.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales.

CA : Chiffre d'Affaires.

C.A : Conseil Administratif.

DIPJ : Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes.

ADS : L'agence de Développement Social.

DPME : Déduction de la Petite et Moyenne Entreprise.

DAIP :

EURL : L'entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

FMI : Fonds Monétaire.

FSEJ : Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes.

F.G.M.MC : Fonds de Garantie Mutuelle des Micros Crédit.

L'INSEE :

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

PMI : Petite et Moyenne Industrie.

PE : Petites Entreprises.

PEJ : Programme d'Emploi des Jeunes.

POC : Pôle d'Excellence et de Compétitivité.

SPA : Small Business Administration.

SARL : Sociétés à Responsabilité Limité.

SA : Sociétés Par Action.

SNC : Sociétés au Nom Collectif.

SNAT : Schéma National d'Aménagement Du Territoire.

TPE : Très petites Entreprises.

Résumé

L'ouverture de l'économie algérienne et l'instauration progressive de l'économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME durant ces dernières années, la recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voir une obligation, et Ce travail vise à avancer des éléments essentiels pour comprendre la position des Petites et Moyennes Entreprises dans l'économie nationale et particulièrement dans la wilaya de Béjaia, et tentera de montrer l'apport de ces entreprises de taille réduite, en termes de création d'emplois, et de la valeur ajoutée. Il s'agit aussi tout particulièrement d'analyser les réalités de l'activité entrepreneuriale (création d'entreprises) à travers les différents programmes et mesures d'aides dédiés au développement des PME et création d'emploi.

Mots-clés : Entrepreneuriat, PME, Création d'emploi, Bejaia.

Importance de l'entrepreneuriat :

Un secteur entrepreneurial dynamique est indispensable au développement des petites entreprises. Les entrepreneurs sont des gens qui savent flairer les opportunités, innover, prendre des risques et créer des biens et des services nouveaux. Ce sont eux qui sont à la base de la dynamique des entreprises – de la naissance à la mort en passant par l’expansion et la contraction – et qui alimentent la croissance économique globale. Le processus entrepreneurial reste toutefois mystérieux. L’existence d’opportunités entrepreneuriales dépend beaucoup des facteurs sociaux, culturels et politiques, de même que le degré de prise de risques et la mobilité des ressources.

L’activité entrepreneuriale tend à varier selon les régions. Certaines régions ou certains lieux sont connus pour générer des concentrations d’entreprises dynamiques qui tirent profit des « retombées d’information » et autres facteurs immatériels.